

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT

2 € OCT. 08

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 332.

JOURNAL MENSUEL



PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS POUR NOUS LES SACRIFICES POUR EUX LES BÉNÉFICES

La crise s'installe. l'État répond licenciements et désengagement !

La crise s'installe. Le système financier n'a jamais été aussi faible, menaçant les banques les plus «solides». Derrière cela, c'est toute la confiance au marché qui est mise à mal. Les banques ne se prêtent plus d'argent, les épargnants craignent pour leurs économies. La réalité du capitalisme se dévoile. L'immatérialité du système boursier où les actions des sociétés passent de mains en mains montre ses failles, et on oublie au passage que ces entreprises abritent de vrais travailleurs. Dans cette débâcle, les banques françaises ne savent même pas combien elles perdent quand la banque américaine Lehman dépose le bilan. Le cynisme du capitalisme a déjà été dévoilé lors de la crise des subprimes, où ce sont les dettes des Américains les plus pauvres qui passaient de boursicoteur à boursicoteur, pour faire de l'argent. Jusqu'au moment où l'édifice branlant se casse la figure. Aux États-Unis, première puissance économique mondiale, des millions de travailleurs et leurs familles sont mis à la rue. Et des banques sont revendues pour deux dollars! Sarkozy fait alors son discours à Toulon, où il parle de réguler le capitalisme. Il prévient

Travail forcé

Le disciple de l'abbé Pierre a pondu une nouvelle mouture du revenu social : ne pas avoir moins en travaillant (à peine) plus. Sous des dehors généreux, ce revenu de solidarité active est une belle arnaque puisqu'il oblige le chômeur à accepter n'importe quel boulot, pour se voir octroyer une certaine d'euros à la fin du mois. C'est surtout l'occasion de faire passer plus facilement l'idée de contrat ultraprécaire. Bravo l'artiste!

Page 6



L'homme bionique

La biométrie n'est pas uniquement un gadget supplémentaire dans notre société de plus en plus technocratique. C'est surtout le plus formidable moyen de ficher les populations, de rendre les individus de plus en plus dépendants des technocrates qui jouent avec le vivant. Un cauchemar, et peut-être bientôt une réalité : Edvirsp croisé avec la biométrie...

Page 11



Histoire de soutanes

La laïcité positive, vous connaissez? Et l'emprise de l'Église dans les rouages de l'État? Après une période de fâcherie, les sacs à charbon (nos amis les curetons) ont bien compris que pour voir triompher leurs idées, il fallait conquérir la République. Leur stratégie de pénétration du milieu ouvrier, en avançant masqué, a porté ses fruits. La lutte anticléricale est toujours d'actualité.

Page 7

Insécurité sociale

Alors que le financement de la Sécurité sociale est de plus en plus à la charge des travailleurs, les prestations offertes en échange sont de plus en plus menacées. Payer de plus en plus pour avoir de moins en moins, c'est la nouvelle conception des services publics dans la Sarkozie. Avec la perspective du démantèlement de l'hôpital public et les réductions de postes. Vive la RGPP!

Page 4

Les Temps maudits

Au moment où sort le nouveau numéro des *Temps maudits*, voici enfin l'interview des artisans de la revue théorique de la CNT. Retour sur une publication particulière dans le paysage littéraire cénétiste - débat de fond, réflexion sur le travail, etc. Présentation du nouveau numéro de la revue. Également à la page culture, la fête des 10 ans de la CNT 73. Et vous, Savoie bien?

Page 10



Photo : Xepo W.S.

Dans le monde une classe plus que jamais en lutte !

Espagne/Telecom : non à la répression à Telefónica! Île Maurice, solidarité avec les camarades de TWU. Japon : interview d'un militant du Freeter Union. Maroc : début d'une série d'entretiens avec des acteurs du mouvement social.

Pages 8 et 9

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
www.cnt-f.org - Mèl : cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
CNT - 18 av. de la Gloire - 31 500 Toulouse
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

que l'État interviendra pour sauver l'épargne perdue par le jeu des spéculateurs. Les défenseurs du marché et du désengagement de l'État, tels Bush et Sarkozy, font un virage à 180 degrés pour venir réparer les « erreurs » des spéculateurs. Les impôts serviront à éponger la faillite due aux acteurs du marché. Privatiser les bénéfices et mutualiser les pertes, c'est cela le capitalisme. Et les rododromes de Sarkozy n'y changeront rien.

Face à la crise, il en profite pour justifier sa politique qui favorise... les riches et les spéculateurs. Première cible : les services publics. Le président lutte contre la crise en supprimant 30 000 postes de fonctionnaires !

La politique de dérégulation s'applique avec la privatisation de la Poste, dont les effets se font sentir avec le passage en conseil de discipline de Serge, syndicaliste de la CNT. Le capitalisme, c'est aussi le licenciement de 4 000 salariés à Renault, les délocalisations, la précarisation généralisée. Il n'y a pas de capitalisme à visage humain.

On dit qu'il n'y a pas d'argent, or la banque européenne a injecté 70 milliards d'euros pour les banques. C'est une goutte d'eau jetée dans la mare des pertes possibles. Mais il faut colmater les brèches les plus voyantes et tranquilliser les marchés, cette puissance qui fait et défait les fortunes. N'empêche que l'interventionnisme de l'État est bien limité. Il ne pourra pas empêcher la catastrophe financière qui se profile, et dont les victimes seront comme d'habitude les travailleurs.

NM & DF & Éduc et Culture RP

CONGRÈS DE LA CNT POUR UN AUTRE FUTUR

19, 20 et 21 septembre 2008.

La CNT tient son 30^e Congrès confédéral. Plus d'une soixantaine de syndicats venus de toute la France se retrouvent à Lille pour trois jours de débats.

Trois jours intenses où différentes constatations ont pu être faites, tant sur les forces militantes de la CNT que sur l'état social de notre pays.

Avec également une réflexion sur la situation internationale grâce à, entre autres, la venue de délégués de plusieurs organisations syndicales sœurs.

Trois jours d'une ambiance studieuse. L'heure est à la réaction face au spectre déplorable de l'avenir que nous préparent patronat et État. Prise de conscience collective et salvatrice qui entraîne une atmosphère de confraternité et de franche camaraderie le jour... comme la nuit.

À cette occasion, la CNT a réaffirmé sa volonté de résistance face aux agressions capitalistes qui se multiplient. Le constat le plus probant est qu'aujourd'hui, la CNT s'est dotée de moyens pour mener à bien ce mouvement de résistance, mais surtout ce mouvement de proposition d'un autre futur, un futur anarcho-syndicaliste.

Le CS de novembre reviendra en détail sur les décisions de ce congrès, vous présentant les différents engagements que la Confédération a entérinés.

COMMUNICATION

La Poste : pas encore privatisée, déjà répressive



Photo : CM

La privatisation de la Poste pour janvier 2009, annoncée cet été en catimini, menace le statut des fonctionnaires postiers. Lors de la séparation de la Poste et de la Banque postale, le directeur de communication avait expliqué sans rire qu'il s'agissait de donner une image plus dynamique de l'entreprise et de mieux affronter la concurrence bancaire. En vidant le service public de la Poste de son contenu (banque, colis), on la vide aussi de ses activités les plus rentables. Mais les salariés et les usagers préféreraient un véritable service public, de meilleures conditions de travail ou encore la fin des fermetures de bureaux. Cette privatisation annoncée est accompagnée de la mise au pas des éléments les plus récalcitrants à la casse du service public.

Serge Reynaud, facteur à Marseille 01-Colbert, militant de la CNT-PTT, a été convoqué à Paris devant le conseil central de discipline de la Poste le 26 septembre 2008. La sanction demandée était la révocation.

Du 14 au 31 mai 2008 a eu lieu un conflit départemental à l'appel des syndicats CGT et SUD contre le projet Facteur d'avenir, projet qui veut restructurer l'ensemble de la chaîne d'acheminement et de distribution du courrier. Ce projet pourrait entraîner la suppression d'environ 1 000 emplois sur le département.



Fermeture de centres de tri, regroupements de centres de distribution, modification des normes et des cadences, mise en place de l'auto-remplacement sont au programme.

Facteur d'avenir est particulièrement combattu dans les Bouches-du-Rhône. En octobre 2006 et en mars 2007, la Poste avait dû faire des concessions aux facteurs en lutte. En 2008, le conflit a été âpre : remplacement des grévistes par des intérimaires, huissiers présents dans tous les centres en grève, pression sur les grévistes placés en absence irrégulière, etc. Malgré dix-sept jours de conflit et 400 agents en grève chaque jour, le conflit s'est achevé sur un constat de désaccord.

Le 19 juin, notre camarade Serge Reynaud est convoqué à la direction. On lui reproche une prise de parole de cinq minutes le 21 mai 2008 dans son bureau, ainsi que d'avoir participé à une action collective pour obtenir l'ouverture des négociations (tentative d'ouvrir le sas de la direction). Rien que des faits de grève, sortis de leur contexte, pour justifier des poursuites disciplinaires. Cela faisait longtemps que la Poste rêvait de se payer ce qu'elle appelle la « Princi-pauté postale des Bouches-du-Rhône », tant nos luttes lui déplaisent.

Des rassemblements de soutien à Serge ont été organisés dans les jours qui ont suivi l'annonce de son conseil de discipline et le jour même de celui-ci, le 26 septembre, à Marseille, Perpignan, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Aubenas,



Lille et Grenoble. Des messages de soutien de nombreux contacts internationaux de la CNT sont arrivés d'Algérie, de l'Île Maurice, d'Espagne, de Pologne, du Chili, de Guinée... Et à Paris, pendant que Serge subissait son « procès » pendant plus de sept heures, un rassemblement regroupant, outre la CNT, des militants de SUD, de la CGT, des non-syndiqués et même Arlette en personne a eu lieu, juste en face de la salle où se déroulait le jugement. Après une heure de délibération, le verdict tombe. Si la révocation a été écartée à l'unanimité, il y a eu partage des voix entre les élus du personnel et les représentants de la direction sur la sanction : à la demande de la Poste, deux ans de mise à pied ont été requis. Dans quinze jours, Serge aura la réponse qui décidera de son avenir à la Poste. Mais il ne compte pas en rester là. À suivre, donc.

Aujourd'hui, c'est notre solidarité qui doit être exemplaire. Des soirées de soutien à Serge sont organisées depuis début septembre partout en France. Pour les connaître, rendez-vous sur le site de la fédération CNT PTT (www.cnt-f.org/fedeppt).

C'est pour empêcher que demain on puisse s'organiser et lutter que la Poste veut frapper un grand coup.

Face aux menaces de sanction, notre riposte : la solidarité !

Fédération CNT-PTT

UNE PRIVATISATION AGRESSIVE NOCIVE POUR LES SALARIÉS... MAIS SURTOUT POUR LE PUBLIC

Dans le cadre de la journée nationale de grève contre la privatisation de la Poste (lire à ce propos le CS de septembre), le 23 septembre dernier, Didier (Éducation 69), notre nouveau mandaté au CS (bienvenu à lui!), s'est entretenu avec deux camarades de la CNT-PTT du Rhône, Brigitte, factrice, et Martine, guichetière. Interview à chaud où elles nous décrivent leur quotidien.

La grève est-elle bien suivie dans le Rhône ?

Oui, le Rhône suit la tendance nationale. Dans mon bureau, ce matin, nous étions 18 facteurs en grève sur 30 et nous n'avons pas encore les chiffres de l'après-midi. Les chiffres sont à la hausse depuis la dernière journée d'action.

Quelles sont les suites prévues à cette journée ?

Au niveau local, des mobilisations sont à prévoir. Si nous répondons à cette journée contre la privatisation, nous nous mobilisons aussi sur Facteur d'avenir (voir CS de juillet-août).

Comment Facteur d'avenir va-t-il se traduire au quotidien ?

Tous nos horaires de travail et nos fonctionnements sont remis en cause. Jusqu'à présent, nos tournées étaient estimées à 42 heures par semaine, et désormais elles vont passer à 35 voire 38 heures, si l'on a de la chance. Il faudra faire le même travail en moins de temps. On remplacera les collègues en maladie, les collègues en repos. Si vous voulez, on va faire notre tournée, plus une demi-tournée et en moins d'heures. Le tout six jours sur sept, et un jour de repos peut-être le lundi ou le mardi. C'est une dégradation considérable, non seulement pour le personnel mais aussi pour le public. On ne pourra plus s'arrêter et rendre certains services. Cela risque aussi de créer la zizanie entre les collègues, faire la tournée d'un autre, etc.

Comment ressent-on la casse de la Poste du côté des guichets, toujours au quotidien ?

C'est le même problème, on réduit les horaires d'ouverture des petits

bureaux et on en ferme de plus en plus pour les remplacer par des agences postales communales. C'est ce qui se produit chez nous, plus particulièrement à L'Arbresle. Nous avons un bureau centre qui est déjà submergé et qui récupère le public qui vient des bureaux voisins. Ces bureaux ont moins d'heures d'ouverture et offrent moins de services. Du coup, tout se répercute sur le bureau centre. Nous sommes saturés. La privatisation va encore aggraver la situation.

Le droit de grève est de plus en plus encadré à la Poste, et cette dernière joue la carte de la répression contre les militants les plus combattifs. Dans le Rhône, qu'est-il prévu en soutien à Serge, de la CNT PTT 13 ?

Des cartes et lettres de protestation ont été envoyées à la direction de la Poste. Un premier rassemblement d'une quarantaine de personnes a eu lieu

le 17 septembre, avec distribution de tracts aux usagers et aux collègues. Un autre est prévu le 26 septembre devant la poste centrale de Lyon. La lutte continue sur tous les fronts.

Propos recueillis par Didier & Éducation 69



ÉDUCATION

Rentrée 2008... l'année de tous les dangers ?

Les métiers de l'enseignement, de la maternelle à l'université, sont en train de subir un véritable plan social. Les faits les plus marquants sont bien sûr les chiffres des suppressions de postes : 11 200 pour cette rentrée, et l'annonce de 13 500 départs à la retraite non remplacés à la rentrée 2009. Pour les élèves, cette casse passe par des conditions d'apprentissage qui se détériorent et par le retour de la méritocratie. Le tout dans une ambiance de fichage généralisé et de chasse aux élèves sans papiers. Pour les enseignants, augmentation du temps de travail et suppression du statut sont au menu.

Premier degré

Les nouveaux programmes (toujours plus réactionnaires) ne tiennent pas compte du rythme d'apprentissage des enfants... On demande aux enseignants de leur en faire comprendre et apprendre plus en moins de temps ! La réussite de tous n'étant pas possible dans ces conditions, on prévoit des heures supplémentaires (après six heures de classe !) non rémunérées. Pour les élèves et les profs à qui cela ne suffirait pas, des stages de récupération sur les vacances sont proposés...

Cette fausse remédiation hors de la classe sera sans doute un alibi pour faire grimper davantage les effectifs des classes, et de faire l'économie des Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), déjà très insuffisants. Tandis que le recul de la scolarisation des deux ans se poursuit, d'autres projets se mettent en place sans que l'information ne circule. Base élève - par exemple -, qui fera passer à l'échelon du pays une gestion des élèves qui restait jusque-là dans l'école... La relation de confiance famille/école risque d'en être mise à mal ! Autre exemple : les créations

d'Epep (établissement public d'enseignement primaire) mises en avant, car il donne un statut juridique et financier aux directeurs, promet surtout d'ajouter deux niveaux hiérarchiques : un directeur petit chef et un conseil d'administration, composé en majorité de parents et élus, auquel il obéira (alors que dans le conseil d'école il y a égale représentation enseignants/parents). Cerise sur le gâteau, le service minimum remet en cause le droit de grève et permet à l'État de se décharger de son obligation de remplacement en cas d'arrêt maladie ou de formation ! La loi exige que les grévistes se déclarent quarante-huit heures à l'avance et oblige les mairies à substituer aux enseignants absents des personnels municipaux... pour les grèves, comme pour les autres absences.

Second degré

Les dernières mesures allient, souvent grossièrement, conception réactionnaire de l'enseignement et attaque en règle du statut d'enseignant...

Au collège, la suppression de la carte scolaire a pour effet un renforcement de la non-mixité sociale et de la ghettoïsation des établissements situés dans des quartiers populaires. La note de vie scolaire n'est ni plus ni moins qu'une note de comportement. Les programmes du socle commun pour le collège offrent une vision passéiste de l'éducation (par exemple, retour de l'enseignement de l'histoire par la figure des « grands hommes ») et se contentent d'être un éventail de savoirs et de culture générale. En créant des

pôles « scientifiques » ou de « culture humaniste », on entérine la bivalence des enseignants. Pour les lycées professionnels, le passage du bac pro en trois ans (au lieu de quatre) permettra de réaliser encore de substantielles économies, au détriment des élèves en difficulté.



Photo : Gabriel Laurent / Photo. du mvt social

Quant aux lycées généraux et techniques, le contenu de leur réforme, qui devrait aller vers l'autonomie de l'établissement - comprendre la mise en concurrence -, devrait être annoncé à la rentrée.

Pour répondre à nos besoins et à l'urgence de la situation, ne nous contentons pas des stratégies mises en place par les syndicats dits responsables : journées d'action ne construisant aucun rapport de force, focalisation sur les élections professionnelles de décembre prochain. Il y a urgence aujourd'hui, au vu de l'ampleur des attaques, aussi bien pour ses travailleurs que pour ses usagers, les élèves et leurs familles, à lutter et à se mobiliser pour défendre un service public d'éducation gravement précarisé et menacé. Il s'agit de développer un mouvement d'ampleur avec le soutien des parents. Pour cela, notre principale arme reste la grève, reconductible s'il le faut.

CNT Éducation 69

NON À LA SÉLECTION DES ÉTUDIANTS

Les étudiants qui entrent aujourd'hui à l'université vont découvrir les conséquences de la loi dite « d'autonomie » des universités, ou LRU, contre laquelle s'est opposée une grande majorité d'étudiants pendant près de six mois. Dans cette loi est inscrite la sélection des étudiants par le biais de pré-inscriptions et « d'orientation active ». Cela signifie que les universités peuvent maintenant inciter les étudiants à s'inscrire dans une autre formation si celle demandée pré-

sente un surplus d'étudiants. Alors que les moyens pourraient être donnés pour augmenter les capacités d'accueil, l'université préfère établir des quotas et refuser l'inscription d'étudiants dans certaines facultés. Des centaines d'étudiants se voient ainsi refuser l'accès aux formations trop demandées pour des motifs tous plus ou moins bidon. L'article L. 61 3-5 modifié rappelle que « tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix, sous

réserve d'avoir, au préalable, sollicité une pré-inscription [...]. Il doit pouvoir, s'il le désire, être inscrit en fonction des formations existantes lors de cette inscription dans un établissement ayant son siège dans le ressort de l'académie où il a obtenu le baccalauréat ou son équivalent ou dans l'académie où est située sa résidence ». Or certains étudiants habitant l'académie se sont vus refuser leur pré-inscription à Lyon 2 sous prétexte qu'ils avaient passé leur baccalauréat dans une autre académie ! L'université sait qu'elle interprète mal les textes mais use de ce refus de pré-inscription

pour que les étudiants mal renseignés se découragent et choisissent une autre formation. Voilà donc comment est conçue la notion « d'orientation active » : l'université ment aux étudiants pour faciliter la répartition des effectifs dans les filières. L'ensemble des syndicats signataires s'oppose à ce principe de sélection injuste qui ne permet pas aux étudiants d'accéder librement au savoir et à la formation. Nous réclamons l'arrêt immédiat de cette tromperie et exigeons l'inscription de droit de chacun dans la faculté de son choix.

CNT Supérieur & Recherche 69



Photos : Gabriel Laurent / Mvt social

SOLIDARITÉ AVEC ROMAIN LE 22 OCTOBRE À PARIS

En février dernier, notre camarade Romain était condamné à 800 euros d'amende et un euro de dommages et intérêts pour outrage à autorité publique. En décembre 2006, lors de la garde à vue de Florimond Guimard suite à une manifestation du Réseau éducation sans frontières (RESF), Romain avait adressé les protestations de notre syndicat au ministère de l'Intérieur. Ce courriel dénonçait les relents liberticides et vichystes de la politique menée par Sarkozy, demandait la libération de Florimond et l'arrêt des poursuites, et revendiquait la fermeture des camps de rétention et la régularisation de tous les sans-papiers. Dans cette affaire comme dans bien d'autres, le tout-réactionnaire au pouvoir use de l'intimidation et de la criminalisation.

La solidarité est l'expression de tendresse entre les humains. C'est la traîner en justice qui est criminel. La CNT du Jura appelle à soutenir Romain à l'audience d'appel, le mercredi 22 octobre à 9 heures, 11^e Chambre, section B, escalier K, 2^e étage, Palais de Justice, 6 bd du Palais à Paris.

Conférence de presse : mardi 21 octobre à 16 heures, librairie Résistances, 4 villa Compoint, Paris 17^e, métro Guy-Moquet, avec Hélène Franco (Syndicat de la magistrature), Maurice Rajsfus (Observatoire des libertés publiques), Jean-Jacques Reboux (Collectif pour une dépenalisation du délit d'outrage).

Infos : CNT Interco Jura, BP 39, 39260 Moirans-en-Montagne. Tél./fax : 03 84 73 06 12



RENAULT COULE SANDOUILLE

D'ici avril 2009, 1 000 emplois seront supprimés sur le site de Sandouville. Les salariés paient les choix idiots de Carlos Ghosn concernant la fabrication de véhicules haut de gamme à Sandouville dans la conjoncture actuelle, mauvais choix prévisibles dès 2005.

La Laguna 3 et la Vel Satis ne se vendent pas plus que les précédentes versions. Globalement, les ventes chez Renault sont tirées vers le haut par les petits modèles et la progression de Dacia.

Carlos Ghosn taille alors dans le vif des effectifs, et 4 000 postes doivent être supprimés : 3 000 départs volontaires auxquels il faut ajouter 1 000 postes liés à la production sur Sandouville près du Havre. Il faut préserver l'appareil industriel, la compétitivité, etc., arguments bien rodés du patronat. En réalité, Ghosn veut réduire les coûts et, pour cela, on n'augmente pas les salaires et on licencie ! Pourtant Renault fait des bénéfices. Mais la direction de Renault veut satisfaire un peu plus ses actionnaires ! De la rentabilité, encore de la rentabilité ! Sur le dos des travailleurs. En fait, c'est la pérennité du site qui est menacée. Une usine qui tourne à 40 % de ses possibilités, des journées chômées en pagaille... Des travailleurs de Renault avaient apporté leur soutien aux camarades de la CNT qui étaient en grève à la CAT, afin qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur la solidarité des syndicalistes de la CNT du Havre à leur tour.

En attendant, il faut veiller au grain et lutter pour que les départs volontaires ne soient pas des départs volontaires désignés d'office. Il faut aussi poser le problème de l'actionnariat, car en gelant les dividendes des actionnaires, l'emploi serait maintenu en attendant de trouver une solution viable, notamment pour les travailleurs de Sandouville. À Sandouville, 50 % des salariés ont plus de 50 ans. On voit vers quelle solution on s'achemine... Et dire que le gouvernement retarde l'âge du départ à la retraite : une honte !

Nous assistons en France à un véritable plan social généralisé (Éducation nationale, hôpitaux publics, postiers, etc.), ainsi que dans le secteur privé (Sandouville, le secteur des métaux, etc.). C'est tous ensemble qu'il faut lutter ! Arrêtons d'être les gentils car les patrons et l'État se fichent éperdument de nos vies. Seuls les profits les intéressent...

ENCORE UN GRAVE ACCIDENT DU TRAVAIL CHEZ INTERIOR'S

Le 27 août dans l'après-midi, Jean-Claude, architecte chez Interior's, a fait une chute de trois mètres après avoir traversé un plancher en mauvais état et non balisé comme dangereux. Ce salarié est tombé sur un trépid. Le poumon est perforé et deux côtes sont cassées... Le lendemain matin, Jean-Claude était en réanimation à l'hôpital Jacques-Monod. Il est toujours à l'hôpital aujourd'hui, et son état s'améliore. Il devrait intégrer une autre structure médicale afin de continuer sa convalescence... Nous espérons qu'il n'aura aucune séquelle.

Une réunion extraordinaire du CHSCT s'est déroulée la semaine suivant sa chute. L'élu de la CNT au CHSCT n'a pas chômé. Nous assurons la femme de Jean-Claude et sa famille de toute notre solidarité et amitié.

Le 28 août, des meubles en provenance de Tunisie, non mis sur palettes (pour gagner de la place, donc de l'argent), devaient être déchargés. Pour certains meubles, deux salariés devaient porter 95 kg ! Déjà, il y a quelques mois, un salarié avait eu un lumbago. Et dire que la direction parle de diminuer voire de supprimer une prime en cas de maladie ou d'accident du travail. Pour lutter contre l'absentéisme...

La CNT appelle tous les salariés d'Interior's à exercer leur droit de retrait lorsqu'ils considèrent que leur vie ou leur santé sont en danger. Le syndicat appuiera tous les salariés concernés. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation...



VICTOIRE AU PASTAPAPÀ

La bonne nouvelle est tombée au mois d'août : les huit salariés du Pastapapà qui avaient fait grève en mai-juin 2008 en occupant le restaurant du fondateur de la chaîne près des Champs-Élysées ont tous été régularisés. Excellente surprise puisque le début était assez peu engageant : un patron fou furieux qui nous jetait la vaisselle et le mobilier à la figure le premier jour d'occupation, et qui avait organisé le lock-out de la boîte en emportant tout le matériel et en coupant l'eau et l'électricité le lendemain. Il avait obtenu un arrêté d'expulsion des occupants quinze jours après et exerçait un chantage odieux sur les salariés à chaque rencontre chez l'avocat.

Lorsque les huit cuisiniers et plongeurs ont repris le boulot, la situation a été extrêmement tendue, les gérants leur faisant payer le prix fort : contrats de travail truffés d'irrégularités, ancienneté non reprise... La deuxième bataille s'engageait, et les titres de séjour n'étaient toujours pas dans les mains des huit qui faisaient preuve d'une solidarité exemplaire malgré la tempête. Aujourd'hui, une première victoire s'est produite : ils tiennent dans leurs portefeuilles des titres de séjour d'un an. Un an de sérénité lorsqu'ils croisent les flics. Un an de « libre circulation » sur le territoire national. Et si l'on ne peut que se réjouir de ce premier pas dans cette bataille, gardons en tête qu'une année passe vite et que nous devons rester vigilants. La guerre contre la politique d'immigration du gouvernement est très loin d'être gagnée.

SANTÉ

La prévoyance de moins en moins prévoyante

La Sécurité sociale, telle que nous la connaissons, est née en 1945. Elle devait unifier les différents régimes de prévoyance, souvent corporatistes, nés durant la III^e République. À sa naissance, elle était composée de quatre branches : prestations sociales, assurance maladie, accidents du travail et retraites. Les fonctionnaires avaient une caisse séparée du régime général, les agriculteurs avaient les mutuelles agricoles et les artisans et commerçants avaient refusé de rejoindre le régime général. Enfin, certaines professions avaient un régime spécial, surtout pour les caisses de retraites (SNCF, etc.), assumé par l'État. L'unification rêvée en 1945 est restée inachevée.

Pendant les années « glorieuses » d'expansion, l'industrie était grande consommatrice de main-d'œuvre, et la robotisation était rare. Les rentrées d'argent, provenant des cotisations, ou part salariale socialisée, versées par les employeurs, et des prélèvements à la source des travailleurs, assuraient sans problème l'équilibre des différentes caisses. L'État payait pour les fonctionnaires. Mais, aspect important, le financement était assujéti aux revenus du travail.

À partir de 1974, la crise du capitalisme, liée au renchérissement du pétrole, a modifié la donne. L'augmentation du chômage a réduit les recettes. De plus, la robotisation a diminué le nombre de cotisants. L'amélioration des techniques médicales et l'allongement de l'espérance de vie ont, de leur côté, augmenté les dépenses, provoquant un déséquilibre dans les comptes. Le trou de la Sécurité devient alors un sujet politique.

La première solution pour lutter contre le déficit a été le déplaçonnement. Les cotisations étaient calculées sur le salaire jusqu'à un certain niveau, le pla-

fond, ce qui dépassait était exonéré de prélèvement. Cela favorisait bien sûr les entreprises ayant des salariés bien payés, plutôt que celles où le salaire plafonnait au Smic. Le déplaçonnement a soumis l'intégralité du salaire à cotisations. C'était une goutte d'eau dans la mer. Très vite, les pouvoirs se sont retrouvés coincés entre le marteau des revendications sociales et l'enclume du patronat (même si les avantages catégoriels obtenus par les médecins n'ont pas arrangé



les choses). L'abaissement de l'âge de la retraite a eu un effet important sur le déséquilibre des caisses de retraites, d'autant que cet abaissement a permis de prolonger l'espérance de vie, les dernières années de travail étant les plus « dangereuses » pour le travailleur.

Il y a eu alors transfert progressif du financement vers l'ensemble de la population. L'initiateur en est Rocard qui instaure la CSG (contribution sociale généralisée), touchant tous les revenus et non plus uniquement les salaires. Les députés ont juste réussi à exonérer les minima sociaux et les revenus du livret A. Mais tout le monde

cotisant, cette CSG a été affectée à la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales). À l'origine, la CSG représentait un prélèvement de 1,1% des revenus. D'augmentation en augmentation, on en est arrivé à 7,5%.

Parallèlement, le patronat entamait sa campagne sur les « charges sociales » trop lourdes qui pénalisent l'outil productif français. De dégrèvement en allègement, la part salariale socialisée a énormément baissé, sans pour autant permettre de créer des emplois, ce qui était pourtant l'argument rengainé du CNPF, puis du Medef. Ainsi la part payée sur le Smic est passée de 35% en 1980 à moins de 5% en 2005, pour être ensuite complètement supprimée. Ce manque à gagner doit être compensé par le budget de l'État, donc par nos impôts. Et comme cela ne suffit pas, un nouvel impôt a été créé en 1996, la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

En une vingtaine d'années, la part des entreprises dans le financement de la Sécurité sociale s'est amenuisée, ne représentant plus que 35% en 2006 au lieu de 42% en 1990. Dans la même période, les ménages ont vu leur contribution augmenter de 31% à 55%. En 1990 toujours, les impôts et taxes finançaient 3,5% de la protection sociale, ils représentent maintenant 21,2% du financement. Ce véritable hold-up s'est effectué avec la complicité des pouvoirs publics et des organismes gestionnaires, dans lesquels les syndicats représentatifs sont cogestionnaires. Faire payer plus ceux qui ont moins et moins ceux qui ont plus, la vieille recette du libéralisme est encore une fois appliquée. Il serait temps que les usagers retrouvent l'entier contrôle de leurs outils de prévoyance...

NM STE 75

PRÉCARISATION DU TRAVAIL GÉNÉRALISÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Le travail et son « coût » sont depuis longtemps la cible de l'État-Medef... Depuis vingt ans, les différents gouvernements prétendent combattre le chômage en appauvrissant le contrat de travail. La précarité devient la norme d'entrée dans le monde du travail. Dans la fonction publique, ces politiques se généralisent afin d'attaquer nos statuts et de développer la fragilité salariale.

Nos statuts garantissent la pérennité de nos emplois ! CES, CAE, contractuels, vacataires, emplois aidés, CDD généralisés, etc., tous ces « contrats courts » ne cessent d'augmenter dans la fonction publique et représentent aujourd'hui 16% des emplois dans la fonction publique contre 14% dans le privé, selon une étude de la Dares (institut de statistique du ministère de l'Emploi). Dans la

fonction publique hospitalière, ces « contrats » représentent 14% de nos emplois ! Le travail précaire touche surtout les jeunes, les immigrés et les femmes (qui représentent les deux tiers de ces contrats).

Inégalités croissantes

Des « plans » de résorption seraient mis en place par nos ministres. On voit le résultat : qualifications non prise en compte, dégradation des conditions de travail, suppressions de postes, perspectives de licenciements et pression au travail en constante augmentation.

Dans nos services, on voit passer nombres d'agents contractuels qui sont formés puis « jetés » au bout de quelques mois... Corvéables à merci, subissant une pression accrue (en leur faisant croire que l'on va peut-être les garder s'ils sont bien sages) pour un salaire de misère, alors

qu'ils assurent les mêmes missions que les titulaires. Alors que les besoins de la population ne cessent d'augmenter, que nos moyens ne cessent de baisser, l'arrivée massive de la précarité met en péril la qualité de nos missions de service public. Cette stratégie de réduction programmée des effectifs conduit au démantèlement des services publics et à la privatisation de nos missions.

Création d'emplois statutaires

On nous présente cette politique comme un remède au chômage de masse, mais c'est la précarisation de masse qui s'instaure ! Le gouvernement Sarkozy/Fillon, qui prétend combattre le chômage, prend sans cesse comme référence l'Angleterre, pays dit du « plein emploi » et de la « prospérité ».

Inégalités à la sauce anglaise

Outre-Manche, certes le chômage a baissé ces dernières années, mais à quel prix ? Salaires de misère, faibles indemni-

tés de chômage, petits boulots à la pelle, aucune perspective de carrière. Ainsi, la politique de Tony Blair a conduit à l'arrivée massive de « sous-contrats » qui n'ont fait que creuser le fossé des inégalités. Résultat de cette politique ? Quand en 1997, 10% des plus riches détenaient 47% des richesses, désormais ces mêmes riches possèdent 55% de la fortune nationale anglaise, alors que les revenus des plus modestes stagnent, malgré l'accumulation des petits boulots.

En copiant cette politique, nos « gouvernants » nous conduisent droit dans le mur... de la précarité. Construisons le rapport de force nécessaire pour imposer une autre politique de l'emploi. Lutter contre le travail précaire, c'est défendre nos emplois !

Section Pitié-Salpêtrière
Santé-Social RP



IMPRESSION COOPÉRATIVE

En septembre, vous avez pu découvrir dans le CS le monde de l'imprimerie et l'intérêt artistique et artisanal de ce métier.

L'imprimerie 34, où est imprimé le CS, nous servait d'exemple pour cette découverte. L'autre intérêt de cette imprimerie est qu'elle est constituée en Scop.

Les coopératives sont devenues un des axes de développement de la confédération, en découvrir une nous semblait donc pertinent.

Une des grande particularité de l'imprimerie est que vous êtes une coopérative.

L'imprimerie a toujours travaillé de façon non hiérarchique, mais les débuts étaient caractérisés par une gestion qui peinait à accepter les contraintes économiques. Fonctionnant au départ avec une énorme part de bénévolat, se pliant mal aux règles bancaires, fiscales, commerciales, elle ne pouvait évoluer techniquement ni assumer les investissements indispensables sans se plier un minimum aux règles du système. Officialisant d'abord l'entreprise, en 1977, en société en nom collectif (coopérative d'artisans), ce qui revenait très cher en charges, et, surtout, créant une différence entre les artisans et ceux qui entraient par la suite comme salariés, elle est devenue, en 1985, une Scop SARL, avec tous ceux qui le désiraient.

À présent, tout le monde est actionnaire, il y a égalité des salaires et les grandes décisions ou orientations sont prises en assemblée générale (un coopérateur = une voix). Il ne peut pas y avoir d'actionnaire majoritaire. Il n'y a pas de patron non plus, nous sommes tous salariés et nous désignons régulièrement les gérants (interlocuteurs officiels des institutions, c'est eux qui iront en taule en cas de gros souci...). Il n'y a pas de hiérarchie non plus, ceci étant facilité par l'interdépendance d'une chaîne graphique (commerciaux => devis => maquette => flashage => impression => paiements, remerciements ou grogne du client). L'imprimerie 34, en tant que Scop, fait partie de l'Union régionale des Scop, à la fédération « Industries graphiques et communication » et à la Confédération nationale des Scop. Cela devrait rappeler des choses aux cénétistes...

En sachant que le « label » Scop peut couvrir toutes sortes de fonctionnements et d'entreprises, parfois énormes et fondamentalement capitalistes... La particularité de chacune réside dans son fonctionnement interne.

Comment est géré le départ des travailleurs (ceux et celles qui partent pour telle ou telle raison avec ou sans conflit) ?

Un nouveau travailleur arrive soit par cooptation (connaissance d'untel, suite à un stage, etc.), soit sur un appel d'offre (réseau des Scop, ANPE, etc.). Notre premier devoir est de lui présenter le fonctionnement de la coopérative, car tout salarié a vocation à devenir coopérateur au bout de deux ans (maximum). Cela dit, le turn-over est très faible.

À ma connaissance, il n'y a eu qu'un départ conflictuel (il s'agissait d'un coopérateur qui n'était plus d'accord avec les orientations de l'AG et qui a quitté la coopérative). Sinon, il y a eu quelques départs à la retraite, mais ces anciens travailleurs restent toutefois coopérateurs et peuvent/doivent participer aux AG.

Quel rapport à l'argent entretenez-vous ? Choisissez-vous vos clients ?

Nous ne prétendons pas vivre en dehors du système capitaliste. Mais pour ce qui est du bénéficiaire, c'est une notion un peu étrangère chez nous ! Le but premier de l'imprimerie est de permettre à une vingtaine de personnes d'en vivre, ce qui est déjà beaucoup, et nécessite des efforts considérables. Mais pas à n'importe quel prix. Oui, on peut refuser des clients. Par exemple au moment des élections, il y a évidemment des limites. C'est déjà un choix épineux de bosser pour les élections, les besoins financiers nous l'ont fait accepter, mais on ne travaille pas pour tout le monde quand même. D'ailleurs, c'est rare que les indésirables nous sollicitent. Nous refusons aussi les sectes, le porno, nous



nous renseignons quand nous avons un doute. Ce qui n'exclut pas qu'on puisse se tromper.

L'imprimerie rassemble des militants politiques ou non, mais elle est chargée d'une histoire et d'un engagement. Nous bossons avec des institutions (mairies, théâtre, université, etc.), des associations (culturelles, écologiques, syndicats), des maisons d'édition et des collectifs sans le sou (lycéens, étudiants, antifascistes, etc.). Tout le monde voit tous les boulots passer et nous avons tous un droit de retrait/veto. Notre panel reste quand même assez large mais « de gauche »... Le plus caractéristique de notre démarche reste que le fait de travailler de façon rentable pour un certain nombre de clients qui peuvent payer nous permet d'en aider

d'autres, qui ne le peuvent pas, selon notre volonté de départ restée en vigueur, du droit à l'expression pour tous. Alors le bénéficiaire, s'il y en a, tu vois où il part !

Quel recul avez-vous sur votre statut de coopérative ?

Tout le monde est content du fonctionnement coopératif tel qu'il existe à l'34. Toutefois, on est plus que dubitatif sur la confédération des Scop. Elle réunit des militants coopératifs, des gens non engagés dans le mouvement coopératif et de pures crapules capitalistes, qui sont là pour le profit et les facilités proposées par le statut de Scop. Il y est de moins en moins question de solidarité, d'entraide, etc.

Propos recueillis par A Presse-RP

MASSEUBE UNE SEMAINE DE GYMNASTIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Voici dix ans que des cénétistes et des sympathisant-e-s se retrouvent à la même période (du 16 au 22 août) pour s'entraîner aux pratiques autogestionnaires à Masseube (Gers) avec couchage au camping, vie commune à la salle des fêtes et accès au cinéma municipal.

Plus qu'une semaine fort conviviale de débat, de discussions, de fêtes et de poilades en tout genre, il faut organiser la préparation, le quotidien et le départ. Tous et toutes (enfants compris, évidemment) se doivent de participer.

À partir d'un stock de légumes, de féculents, de viande, etc., fournir la plupart du temps par des camarades ou des proches, des équipes de volontaires ont tourné pour concocter de super repas (végétarien une fois par jour), pour plus d'une centaine de fins gourmets, le tout accompagné de bière en pression (bio ou pas), de Gail-lac et de jus de fruit (bio ou pas du tout... pour le coup). S'en suivent des séances de vaisselle,

rangement et ménage, moins drôles mais néanmoins nécessaires.

Chaque jour ont aussi eu lieu des débats proposés par les participant-e-s en début de camping portant sur la réforme de la représentativité, les coopératives et la CNT, l'autogestion ou encore l'éco-construction. Certain-e-s se sont aussi initié-e-s aux techniques du théâtre de l'Opprimé.

On a aussi profité des projections de *La Zona* (film mexicain réalisé en 2007 par Rodrigo Pla), d'un film pour les enfants et d'une rétrospective sur l'07 (1^{er} Mai 2007 à Paris).

Bref, tout ceci a pu se faire pendant dix ans grâce aux camarades de la CNT 32 (et leurs ami-e-s), aux AG quotidiennes d'organisation et surtout à la bonne humeur de toutes et tous.

L'an prochain, le camping confédéral change de lieu (et de forme ?). Affaire à suivre...

Vivement 2009 ! Vive la gymnastique révolutionnaire !

Ludo CNT 31



Après une année de lutte, Masseube, c'est la détente...

SALON DE L'AUTRE LIVRE

Pour la quatrième année consécutive, la CNT organise le Salon de l'Autre Livre à Saint-Étienne, les 17, 18 et 19 octobre prochains à la Bourse du travail, de 9 heures à 19 heures, en marge de la 22^e Fête du livre de la ville. Une cinquantaine d'éditeurs et une quinzaine d'auteurs ont déjà répondu à l'invitation.

À côté de l'expo permanente, diverses animations sont prévues : lectures, apéro musical, avec notamment la chorale révolutionnaire la Barricade, buvette, sandwiches, espace enfant, débats et conférences.

INFOS : Syndicat CNT de la Loire, salle 15 bis, Bourse du travail, 42028 Saint-Étienne cedex 1. Tél. : 04 77 25 78 04. Mail : salonautrelivre@no-log.org



LA CNT C'EST QUOI ? UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !**

Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !**

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

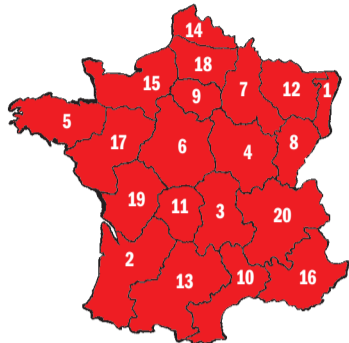
PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral

BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
tél. 0 810 000 367 prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT
5 rue des Maréchaux,
68100 Mulhouse
Tél. 06 68 59 26 51

2 Aquitaine

Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 89 21 72

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. 02 99 53 32 22

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 80039, 39110 Bracon
Tél. 03 84 73 06 12

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. 01 43 72 95 34

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin

Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy
Tél. 06 17 63 15 36

13 Midi-Pyrénées

Union régionale Midi-Pyrénées
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. 08 72 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT
1 rue Broca, 59800 Lille
Tél. 03 20 56 96 10

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA

Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie

Syndicats CNT Oise
BP 50605, 60006 Beauvais Cedex

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. 04 77 25 78 04

RSA ou le travail sous-payé pour tous

Après un été particulièrement riche en attaques gouvernementales sur ce qui reste de nos droits sociaux (loi de modernisation du travail, fusion ANPE/Assedic, réforme du droit syndical, etc.), l'abbé Hirsch, ex-taulier d'Emmaüs France, s'apprête à célébrer la messe qui donnera naissance à la loi «généralisant le revenu de solidarité active et reformant les politiques d'insertion», une nouvelle merde destinée à précariser un peu plus les bénéficiaires de minima sociaux et les demandeurs d'emplois. Ce qui n'empêche pas certains ténors de la gauche de Bové à Royal de conclure que le RSA est une avancée fondamentale dans la lutte contre l'exclusion. Au-delà des effets de communication, le RSA recèle de vrais dangers tant sur le fond que sur la fameuse question de son financement, qui a fait passer Sarko pour un dangereux gauchiste lorsqu'il annonçait qu'il taxerait le capital de 1,1 %.



Refonte des allocations, précarité et contrôles accentués

Postulant que tout est toujours complexe en France, notre super haut-commissaire décide de tout simplifier en uniformisant. Quoi donc? Eh bien tout, ma brave dame! Les allocations RMI, API (allocation parent isolé), la PPE (prime pour l'emploi) seront refondues dans le futur RSA. De ce fait, l'ancien patron d'Emmaüs France se situe dans l'air du temps, puisque tout est à l'uniformisation : contrat unique d'insertion, allocation unique, guichet unique pour traiter les dossiers des demandeurs d'emplois et bénéficiaires de minima sociaux, etc. Le RSA n'est rien moins que le dernier acte d'une pièce macabre, où l'insertion par la sanction ne vise qu'à contrôler un peu plus les précaires en les soumettant au bon vouloir d'une seule personne qui gouvernera désormais la vie de ces travailleurs pauvres en un seul clic. Et, avec le décret du 28 janvier 2008 relatif à «l'évaluation des éléments du train de vie», pas question de tenter d'améliorer sa situation ou de vouloir vivre décemment, autrement le contrôleur unique pourrait demander la suspension de l'allocation; ne vous faites pas offrir des choses jolies ou nécessaires, vous seriez soupçonné de vivre au-dessus de vos moyens! Enfin, et c'est sans doute le plus important, la mise en place du RSA va inéluctablement entraîner une inégalité de traitement dans la gestion des dossiers et surtout des aides. En effet, se fondant sur une loi de décembre 2003 qui décentralise

la gestion du RMI aux conseils généraux, le RSA sera bientôt également géré par ces mêmes conseils généraux, ce qui signifie que l'allocataire est totalement soumis au bon vouloir de tel ou tel département, où il ne sera pas traité de la même façon que son voisin. Sans compter qu'il ne signera pas forcément son contrat d'insertion avec l'ANPE (qui a perdu le monopole du service public de l'emploi), vu que les conseils généraux seront libres de passer convention avec les prestataires du secteur privé. Libéralisons, qu'il disait...

Et ils sont nombreux à se bousculer au portillon des conseils, puisque le père Hirsch est prêt à donner la qualification de «partenaire social» à tout collectif, association ou structure privée se disant prêt à «aider les travailleurs pauvres à se réinsérer». Avec une telle définition, la Communauté d'Emmaüs devient un partenaire social, mais avec un statut à part vu qu'elle ne cotise pas, car non vue comme un vrai taulier, ce qu'elle est en réalité.

L'État se dégage progressivement du champ social en décentralisant jusqu'à la gestion du cadre juridique ou des ressources (les barèmes de ressources des minima sociaux étant en principe fixés uniformément au niveau national). Il opère le même repli stratégique pour ce qui est du financement du RSA, puisqu'il entend saigner un peu plus les classes moyennes.

Le financement du RSA par le capital? Mon œil!

Lorsqu'il annonçait qu'il allait taxer les produits du capital de 1,1 % pour financer le RSA, beaucoup ont cru que le locataire de l'Élysée avait fondu quelques plombs. Qu'on rassure ses fans, il n'en est rien. L'annonce tonitruante faite à Lens avait été savamment orchestrée pour mettre au pied du mur la gauche qui hurle au pouvoir d'achat. En réalité, ce que Sarko et Hirsch ont oublié d'expliquer, c'est de quels produits financiers il va s'agir. Sûrement pas ceux des entreprises du CAC 40 ou encore des revenus protégés par les niches fiscales qui, de l'aveu même du Premier ministre, resteront imperméables à toute taxe.

Sont visés par cette taxe les plans épargne logement (PEL) qui représentent presque un ménage sur deux, ainsi que les Perco, ces plans d'épargne de retraite collective que l'on souscrit quasi obligatoirement si l'entreprise en propose une. Enfin les souscripteurs à une assurance vie pensant laisser un pécule aux proches se verront eux aussi soumis à la dime de l'abbé Hirsch. En moyenne, cela représente 12 millions de foyers sommés de donner de l'argent pour que fonctionne le plan révolutionnaire à propos duquel son auteur s'extasiait encore au micro d'une chaîne publique : «Ce sera presque 100 euros de plus de revenus» disait-il. Vu le coût de la vie actuelle, les projets de l'embellir avec 100 euros de plus demeurent somme toute assez fumeux. Au Moyen Âge, on enfermait les débiteurs en situation de faillite, ou bien certains entraient au service du créancier comme serf. En 2008, on oblige les plus modestes à accepter un emploi qui ne tient plus compte des qualifications ou des désirs de la personne, sous menace d'être radié du fichier «unique» du demandeur d'emploi et du bénéfice des allocations.

Jamila ✨ Santé-Social RP

ACTU'BRÈVES JURIDIQUES

La discrimination par ricochet reconnue par les juges

C'est en effet ce qui ressort de cette importante décision de la CJCE (Cour de justice des Communautés européennes) dans une décision rendue en juillet 2008. Une salariée anglaise maman d'un enfant handicapé s'est vue reconnaître victime de traitement moins favorable et d'un licenciement abusif du fait du handicap de son enfant.

C'est une première en matière de discrimination car on reconnaît la discrimination par « ricochet », à savoir le fait de commettre une différence de traitement en raison de caractéristiques présentes chez autrui, ce qui permet d'étendre la protection contre la discrimination.

(CJCE aff 3003/06 Coleman, 17 juillet 2008.)

Même en l'absence de victime, il peut y avoir discrimination

Là aussi, les juges européens ont fait preuve de créativité, puisqu'ils considèrent (pour la première fois) qu'un taulier peut être condamné pour discrimination même en l'absence de victime identifiable.

Il s'agissait ici d'un employeur belge qui criait haut et fort qu'il n'embaucherait jamais certaines personnes un peu trop bronzées à son goût. Cette déclaration est parvenue jusqu'aux oreilles des juges qui en ont déduit que de fait cela créait une discrimination à l'égard des futurs candidats.

(CJCE aff 54/07 Feryn, 10 juillet 2008.)

Élections, piège à...

Messe prud'homale oblige, ça fait toujours du bien de revisiter les classiques. Ainsi, en matière de renouvellement de mandat, il arrive que les patrons «oublient» d'organiser des élections en bonne et due forme. Ce délit d'entrave n'a pas échappé à la chambre sociale, qui a annulé la décision unilatérale d'un taulier de renouveler les mandats des représentants. Les juges se sont chargés de lui rappeler qu'à défaut d'accord unanime des syndicats représentatifs pour proroger les mandats, l'employeur est tenu de mettre en place des élections du personnel.

(Cass. soc. 16 janvier 2008)

Surf sur le Web : attention à la vague!

Un employeur est désormais fondé à fouiller la mémoire de l'ordinateur ou du téléphone de son salarié, même en son absence. C'est ce qui ressort de cette décision de la chambre sociale, où un salarié a été licencié pour faute grave après que son employeur eut découvert qu'il surfait sur le Web à des fins personnelles. Les juges ont donné raison au taulier estimant que s'agissant d'un PC professionnel, son usage était présumé professionnel et donc que le taulier pouvait y avoir un total accès. On ne vous le dira jamais assez : effacez vos historiques après chaque utilisation!

(Cass. soc. 9 juillet 2008.)

Argent trop cher

Puisque le pouvoir d'achat est à la mode, voilà de quoi le défendre : si votre employeur décide de modifier seul votre salaire, vous pouvez réagir en faisant constater par les juges du travail qu'il a manqué à ses obligations, ce qui sera analysé en une prise d'acte de la rupture du contrat de travail. C'est ce qu'en on déduit les juges du travail pour un salarié dont le patron avait modifié le salaire de façon unilatérale. Comme c'est une chose qu'il ne peut modifier seul, la prise d'acte de la rupture du contrat de travail est devenue un licenciement sans cause réelle et sérieuse.

(Cass. soc. 9 juillet 2008.)

DETTE PUBLIQUE, ENTRE ARNAQUE ET MENSONGES

LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC SANITAIRE CONTINUE...

Alors que le gouvernement accentue les coupes drastiques en termes de moyens humains et financiers qui sont nécessaires à la bonne marche de nos missions, il argumente et martèle dans les médias que la France est en faillite et que le déficit public est un poids qui paralyse l'économie...

Le déficit public s'élève 1 100 milliards d'euros... soit 65% du PIB de la France. Notons que la dette représentait 21% du PIB en 1980 (combien de gouvernements salvateurs sont passés depuis?). Il s'agit de la définition européenne de la dette publique, qui comprend celle de l'État, des organismes de Sécurité sociale et des collectivités territoriales. D'après le gouvernement, c'est un problème typiquement français, le poids du service public étant trop important... Il est alors intéressant de comparer cette situation avec celle d'autres pays où le « poids » du service public est quasi inexistant. Ainsi, la dette du Japon atteint 172% du PIB, celle des USA, où les services publics sont connus pour leur grande efficacité (!), est de 69% du PIB.

La technique est toujours la même : culpabiliser la population à grands coups de mensonges ! Selon le gouvernement, la dette résulterait d'une augmentation excessive des dépenses publiques injustifiées (assurer un service de santé à tous, par exemple?). Et comme on ne peut pas dépenser plus que l'on gagne, on pénaliserait les générations futures qui devront payer ce que nous avons acheté à crédit, comme un ménage ou une entreprise endettée.

Mais on ne peut pas comparer la société à un ménage, c'est confondre le particulier au collectif. Un État fixe lui-même le montant de ses recettes, et s'il emprunte, c'est par choix, pour (normalement) assurer les besoins de la population. Une société n'a pas vocation à faire des profits mais à réguler les besoins et maintenir le lien social. En réalité, le transfert ne se fait pas entre générations mais entre couches sociales. Et tout comme un particulier, l'État doit payer des intérêts. L'augmentation de la dette publique ne résulte pas d'une montée immodérée des dépenses, mais d'une augmentation des intérêts de cette dette.



Les rentiers se nourrissent de la dette

L'État vit grâce à des banques comme BNP Paribas et consorts, auprès desquelles il s'endette aux taux du marché comme n'importe quel client ! Il ne peut émettre de la monnaie pour financer ses projets, seules les banques peuvent le faire. Il a donc recours au crédit, principale ressource de ces dernières. De plus, la dette découle d'un choix politique, celui d'instaurer des réformes fiscales qui favorisent systématiquement les détenteurs de revenus du capital (dernièrement le paquet fiscal) ainsi que les plus hauts revenus. Ces hauts revenus qui disposent par conséquent de capacités d'épargne accrues pour souscrire aux emprunts d'État sous forme de bons du trésor.

Et le plus fort, c'est que l'État va s'endetter auprès de ces classes favorisées à des taux d'intérêts prohibitifs et non révisables. La montée de la dette publique est donc organisée, puisqu'elle entretient un système pervers qui se nourrit des intérêts perçus sur cette dette.

Entre 1980 et 2005, la dette des administrations publiques a augmenté de 861 milliards d'euros, lesquels sont répartis en 211 milliards d'emprunt et 650 milliards d'intérêts ! Ainsi, la nature de notre fameux déficit est sociale puisqu'il s'agit d'un transfert de ressources (encore et toujours) vers les classes les plus favorisées.

Pour une vraie justice sociale et une gestion saine, l'État (en faillite?) devrait par exemple s'abstenir de faire cadeau de 21 milliards d'euros aux entreprises chaque année pour les réductions de cotisations sociales et patronales ! Ces fameuses exonérations devraient permettre aux entreprises de recruter... Résultat ? Le chômage n'a jamais été aussi haut, et la précarisation des travailleurs explose pour augmenter les profits !

Cela permet de comprendre le discours alarmiste dénonçant le report de la charge de la dette sur les générations futures, histoire de justifier la rigueur budgétaire pour le plus grand nombre et le confort pour les autres ! Ce que nous laissons aux futures générations, ce sont des écoles, des hôpitaux, des infrastructures territoriales et des moyens humains au service de tous !

Section Pitié-Salpêtrière ✎ Santé-social

Christianisme social ? La messe est dite !

Cet été, un livre est sorti, indispensable pour suivre les contorsions idéologiques des syndicats, et principalement de la CFDT. Il s'agit de Cléricalisme moderne et mouvement ouvrier, recensant des articles de Marc Prévôtel, parus dans L'Anarcho-syndicaliste. De l'ACJF au PSU, un parcours étonnant et des individus tristement célèbres, de Maire à Rocard. Quelques repères pour tenter de clarifier les idées.

Depuis 1884, qui voit la légalisation des syndicats, les choses sont claires. D'un côté ceux qui s'organisent pour une véritable rupture avec l'exploitation, de l'autre les nostalgiques de la restauration monarchico-religieuse. Les choses vont changer à partir de 1891, lorsque Léon XIII promulgue l'encyclique *Rerum novarum*, plus connue sous

son appellation de doctrine sociale de l'Église. Tirant le constat que la sécularisation de la société française est irréversible, c'est de l'intérieur qu'il faut reconquérir le pouvoir. Les cathos français, sans doute obtus, se font d'abord tirer l'oreille. Il faudra plusieurs rappels à l'ordre du Vatican, dès 1891, puis en 1892, et enfin en 1895, pour qu'ils comprennent enfin les possibilités qui s'offrent à eux. Citons Léon : « Il est donc évident que les catholiques ont de justes motifs d'aborder la vie politique [...], non pour approuver ce qu'il peut y avoir de blâmable présentement dans les institutions politiques, mais pour tirer de ces institutions mêmes, autant que faire se peut, le bien public sincère et vrai, en se proposant d'infuser dans toutes les veines de l'État, comme une sève et un sang réparateur, la vertu et l'influence de la religion catholique. »

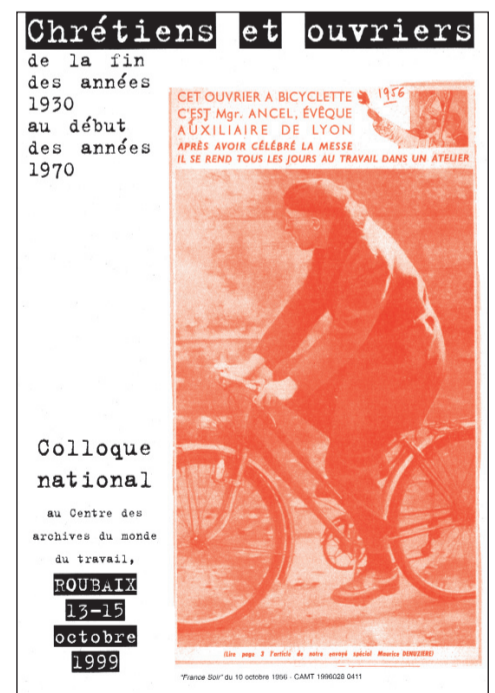
Il y a eu des précurseurs. Lamennais (1782-1854), prêtre et philosophe, avait l'habitude de teinter ses prêches de quelques allusions sociales, ce qui, dans l'esprit de l'époque, était mal vu de la hiérarchie, y compris du plus haut placé. Mais le catholicisme pouvait revendiquer un discours social faisant pendant aux héritiers de la Révolution. Comme d'habitude, deux fers au feu... On condamne, mais pas trop fermement, afin de pouvoir ensuite se refaire une virginité sur le dos des anciennes brebis galeuses.

Les années 1890 marquent la naissance de plusieurs organisations catholiques tournées vers les travailleurs. Citons la plus importante, l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française), fondée en 1886 par le comte Albert de Man, monarchiste convaincu, traumatisé par la Commune. Son objectif est d'instaurer un ordre social chrétien. C'est le catholicisme social dans toute sa splendeur, fondé sur le corporatisme. Bien sûr, pas question de lutte des classes,

mais plutôt de collaboration entre les classes pour arriver à un monde juste et équitable... Le monde ouvrier va se transformer en terre de mission, pour ces bons apôtres du christianisme social.

La JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) va naître vers 1926. L'AJCF va se restructurer pour embrasser toutes les composantes de la société : JOC, JEC chez les étudiants, JAC à la campagne, JMC chez les marins et JC chez les catholiques aisés, avec comme invariant la fidélité au saint-siège. Quant à la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), elle naissait après guerre, en 1919, peu de temps avant la Confédération internationale des syndicats chrétiens. Durant la montée des totalitarismes, double discours. Pendant que Pie XI regarde le musolinisme avec les yeux de Chimène et demande aux catholiques allemands de se rallier à Hitler, en France les mouvements syndicalistes catholiques vont lutter politiquement contre les ligueurs. Et des chrétiens vont se retrouver avec leurs organisations dans la Résistance, alors que d'autres seront à Vichy... Le double jeu, toujours !

À la libération, l'ACJF va faire un bout de chemin avec les Jeunesses communistes, ou les jeunes socialistes, au sein de l'Union patriotique des organisations de jeunesse. Le flirt ne va pas durer longtemps. Mais c'est l'époque où la démocratie chrétienne relève la tête en France, avec la présence du Mouvement républicain populaire. L'histoire récente est plus connue. Les guerres de décolonisation font voler en éclats le fragile unanimisme né de la Libération. Alors que le MRP soutient des positions colonialistes, le groupe Reconstruction de la CFTC se positionne dans le camp anticolonialiste. En 1964, la CFTC scissionne et Eugène Des-camps porte la CFDT, déconfessionnalisée en apparence, sur les fonts baptismaux. Elle



va se rapprocher du PSU mené par Rocard. À partir de 1974, la CFDT fait de l'entrisme au PS de Mitterrand, où elle anime la minorité « chrétienne de gauche » dont Michel Rocard est le chef de file. En 1981, quatre-vingt-dix ans après *Rerum novarum*, les catholiques ont atteint le but qu'ils s'étaient fixé : ils accédaient au pouvoir avec Mitterrand, qui s'entourait de Delors, Rocard... Et il ne s'agit pas seulement de personnes, mais d'une conception de la société, comme on peut le voir aujourd'hui avec les discours sur la laïcité positive ou les progrès du corporatisme dans le monde syndical. La lutte n'est jamais terminée contre l'ennemi clérical.

Jean Giskan ✎ STE 75

Cléricalisme moderne et mouvement ouvrier, Marc Prévôtel, Éditions libertaires, 14 euros.



JAPON. UN PEU DE SOLEIL AU CŒUR DE L'EMPIRE

Dans les années 80, les socialistes français, qui n'ont décidément honte de rien, présentaient le modèle japonais comme un exemple à suivre. Corporatisme, asservissement par le travail, émulation des troupes au nom du saint profit, indifférence à l'égard de ceux qui échouent, le constat était déjà accablant. Vingt ans plus tard, les masques tombent. La préca-



Photo : Xepo W.S.

rité touche désormais 35% de la population active et les suicides deviennent si nombreux qu'ils inquiètent même les autorités. Au cœur de l'empire capitaliste, pourtant, des précaires s'organisent et ripostent! Première partie de l'entretien avec Gen, travailleur du bâtiment et militant du Freeter Union Tokyo.

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Gen Chijiwa. J'ai 30 ans et suis membre du Freeter Union. J'ai toujours travaillé en intérim depuis le début de mes études. Je suis actuellement au chômage, mais je vais bientôt reprendre un emploi temporaire. J'ai rejoint le Freeter Union par le biais du Haken Union, le syndicat des

intérimaires. Je les ai contactés en mars dernier après avoir été blessé au dos alors que je travaillais pour Mcrew, une agence d'intérim dans la démolition. La compagnie se proclame « entreprise sociale », un nouveau business model destiné à aider les personnes sans emploi ou sans domicile. Nous avons considéré que les pratiques de cette société étaient illégales et nous avons décidé de créer un « syndicat Mcrew ». Nous avons commencé à négocier avec la direction. C'était en octobre 2007, et nous négocions encore à ce jour... Le Freeter Union m'a invité à les rejoindre, et c'est ainsi que je me suis syndiqué.

Peux-tu nous présenter le Freeter Zenpan Rodo Kumiai (FZRK, Freeter Union) ?

Je connais le Freeter Union depuis 2006. Ils sont différents des autres syndicats. Après la répression policière de la manifestation du 1^{er} Mai 2006, (le *Mayday for Freedom and Survival*), où des arrestations sans raison apparente ont eu lieu, il est devenu trop coûteux de mener des actions dans la rue. Créer un syndicat et négocier avec les employeurs a été une stratégie pour continuer à s'organiser contre la précarité et le néolibéralisme. Et pour retourner dans la rue, bien entendu. Des syndicalistes plus expérimentés nous ont rejoints pour apporter aide et conseils. Le 1^{er} Mai 2007, 400 personnes ont manifesté, sans arrestation, et cette année a rassemblé 1 000 personnes. Le réseau Mayday s'est maintenant étendu à tout le pays, et en 2008, deux membres ont fait une tournée à travers les villes de l'Euromayday : Milan, Berlin et Aix-

la-Chapelle. Outre les conseils juridiques et les luttes contre les employeurs qui sont au cœur de notre activité syndicale, nous proposons une lettre d'information toutes les deux semaines, un magazine envoyé par courriel, des ateliers, des débats, une hotline, le Mayday et le « Festival des résistances et de l'antimilitarisme ». Nous essayons d'impliquer les gens de diverses manières. À l'intérieur du syndicat, les membres ne sont pas organisés autour de la politique ou de l'idéologie, mais plutôt autour des problèmes individuels immédiats concernant le travail et la survie. Pour nous, l'amélioration des conditions de travail n'est pas une fin en soi. Nous cherchons à casser certaines mentalités. Pour donner un exemple, les pressions économiques et sociales plaçant le travail et l'identité professionnelle au-dessus de tout doivent être combattues, et la revendication des syndicats traditionnels qui demandent la dignité pour les travailleurs sur leur lieu de travail n'est pas suffisante. Nous avons l'ambition de devenir un mouvement social qui s'occupe également des problèmes extérieurs au monde du travail. Le FZRK ne reçoit aucune aide finan-



Photo : Xepo W.S.



Photo : Xepo W.S.

cière de la part d'autres syndicats ou de partis politiques. Il fonctionne grâce aux cotisations et à l'argent gagné lors des négociations collectives, mais aussi avec des donations individuelles. Entièrement géré par des bénévoles, il reste indépendant des syndicats nationaux comme le Rengo ou le Zenroren. D'autres syndicats se trouvant dans le quartier de Shinjuku, comme le Tokyo Union et le Temporary Workers Union (Haken Union, TWU), nous aident de différentes façons, en travaillant ensemble lors des campagnes contre les agences d'intérim, par exemple, ou en partageant des locaux.

Interview réalisée par Nico SI de la CNT
Trad. : Fred Alpi Culture-Spectacle RP

COLOMBIE. 38 syndicalistes assassinés en 2008

Avec l'assassinat de José Omar Galeano Martínez, président national de la Fédération colombienne des vendeurs de loteries (Fecoloc), le samedi 20 août 2008 à Buga, le nombre de syndicalistes assassinés s'élève à 38 depuis le 1^{er} janvier 2008 en Colombie. L'augmentation de ce phénomène est inquiétante, le nombre de syndicalistes tués en huit mois atteignant presque les 39 abattus dans tout le pays l'an passé. Cette année, les dirigeants syndicaux sont particulièrement visés : 15 assassinats, contre 10 en 2007.

José Omar Galeano Martínez a été assassiné par balles, alors qu'il animait la lutte pour la défense des vendeurs de billets de loterie contre le transfert des loteries nationales à des entreprises privées dans le pays, selon les informations de la CUT, centrale syndicale à laquelle appartient la Fecoloc. La CUT dénonce donc un crime politique. Il est le troisième syndicaliste assassiné en août. Le 13, à Puerto Asís, Manuel Erminson Gamboa Meléndez, vice-président de l'association paysanne pour la défense de Putumayo (membre du Fensuagro, Fédération syndicale nationale unitaire de l'agriculture et de l'élevage) avait été tué par balles. Le 8 août, à Saravena, Luis Mayusa Prada, membre de la sous-direction de la CUT dans son département, a été abattu alors qu'il rentrait d'un rendez-vous chez le médecin. Citons également le cas de Guillermo Rivera Fúquene, président de Sinservpub, dont le cadavre est apparu le 15 juillet à Ibagué, trois mois après sa disparition dans la région de Tunal, et celui de Leonidas Gómez Roso, employé du City Bank et dirigeant de l'Union nationale des employés de banque (Uneb), assassiné le 7 mars à Bogotá, au lendemain de la Marche nationale contre les paramilitaires et toutes les formes de violence, dont il était un des militants.



Photo : Rojo y negro

On a recensé pour ce début d'année 200 violations contre la vie, la liberté et l'intégrité des travailleurs syndiqués, incluant menaces, arrestations arbitraires, disparitions violentes, attentats et d'autres formes de violences.

La Centrale unitaire des travailleurs (CUT) a été la plus touchée par cette flambée de crimes : 29 victimes pour cette seule centrale, mais aussi cinq autres appartenant à des syndicats proches de la CGT, et quatre à des organisations non confédérées.

On recense cinq homicides au Fensuagro, quatre au Syndicat unitaire des travailleurs de l'éducation du Valle (Sutev), et trois pour l'Association des éducateurs du nord de Santander et le syndicat des travailleurs de l'Impec. Jusqu'à présent, l'impunité la plus totale entoure ces crimes. D'après les informations disponibles sur ces faits, il n'y a eu que deux arrestations. Par ailleurs, l'augmentation des syndicalistes menacés de mort est préoccupante, notamment dans le département de Santander. Alors que dans tout le pays 125 cas de menaces sont enregistrés, 57 syndicalistes y sont menacés.

Agencia de Información Laboral ENS
Traduction : Maria Campos SI CNT

ESPAGNE. NON À LA RÉPRESSION À TELEFÓNICA !

Telefónica a monté une procédure contre neuf syndicalistes, membres actifs du comité d'entreprise ou délégués syndicaux (dont un de la CGT), en en licenciant cinq et en en frappant quatre autres de quarante-cinq jours de mise à pied sans salaire.

L'un d'eux avait participé à la négociation de la convention collective et, avec la CGT, s'est opposé à la signature du document, parce qu'il comprenait une double échelle salariale : les nouveaux embauchés devaient toucher 30 à 40 % de moins que les salariés actuels sur des postes identiques.



Photo : Rojo y negro

Pendant la phase finale de la négociation, plusieurs grèves et manifestations au siège de l'entreprise ont eu lieu. Lors de la dernière manifestation, une délégation et les membres du comité de grève ont tenté de remettre aux syndicats signataires un argumentaire pour éviter qu'ils ne le fassent.

Des vigiles s'y sont opposés, provoquant un mécontentement chez les manifestants, que les syndicalistes ont tenté de calmer en négociant l'entrée d'un représentant par syndicat. Quelques semaines plus tard, Telefónica rendait publiques les neuf procédures, accusant les syndicalistes d'être les auteurs de troubles. La CGT comprend cette répression comme une sanction pour avoir protesté contre la signature de l'accord. Pour Telefónica, il s'agit d'entreprendre des actions devant les tribunaux pour éliminer les syndicats qui, comme la CGT, ont refusé de signer cet accord discriminatoire.

Appel à solidarité : envoyez des mails de protestation !

Nous vous demandons d'envoyer au DRH le texte suivant :

« M. le directeur des ressources humaines de Telefónica SAU, Nous exigeons la fin de la répression à Telefónica España SAU, l'annulation des sanctions et la réintégration des licenciés. Pour la liberté d'expression, de manifestation et le droit de grève. Non aux licenciements ! Non aux sanctions ! Non à la répression ! »

(Nom du syndicat / militant, etc.)

Message à envoyer à :

A la atención de Alberto Casares Costa, Director de Recursos Humanos
alberto.casarescosta@telefonica.es

Envoyer une copie à : federal.cgtele@cgt.es et sp-internacional@cgt.org.es

Jose Pascual Rubio Secrétaire international de la CGT

L'AUTRE MAROC
CHRONIQUES DE RÉSISTANCES, 1^{re} PARTIE

Durant l'été 2008, une délégation du SI de la CNT s'est rendue au Maroc à la rencontre des forces vives du mouvement social dans ce pays. Cette rubrique rendra compte, mois après mois, à travers une série d'interviews et articles, des résistances de l'autre Maroc. Cet autre Maroc n'est pas celui des riches et des puissants, du golf et de sa « Majetski » Mohamed VI. Ce n'est pas non plus celui des touristes qui viennent s'imprégner de la beauté de ce pays. Cet autre Maroc est ce Maroc des luttes et des résistances. Ce Maroc de l'espoir et de la dignité.

Jérémie et David • SI CNT



« LE POUVOIR SAIT QU'IL NE PEUT ACHETER NOTRE SILENCE ! »

Azzedine habite à Sefrou dans la région de Fez, au centre du Maroc. Militant connu dans sa ville, il a fait partie des 11 syndicalistes détenus pour « atteinte aux valeurs sacrées ».

Pourquoi as-tu été jeté en prison ?

J'ai été arrêté le 23 septembre 2007, suite à une série de rassemblements organisés par l'AMDH (Association marocaine des droits de l'homme) pour protester contre la hausse des prix des denrées alimentaires de base au Maroc, conséquence directe du capitalisme et de ses effets sur les politiques agricoles locales. La police politique est venue me cueillir un petit matin chez moi. Parce qu'à Sefrou, je suis le représentant de l'AMDH et que les autorités locales savent que je suis membre de la commission syndicale de la Voie démocratique, une organisation marxiste opposée depuis toujours à la monarchie et au pouvoir. Mon arrestation devait donc servir d'exemple et enrayer la mobilisation contre la cherté de la vie. De ce côté-là, ce fut un échec pour le régime car mon arrestation a radicalisé la population qui s'est ensuite exprimée de façon plus



massive et surtout plus violente avec des émeutes. Le niveau de répression est lui aussi monté d'un cran. D'autres militants ont été arrêtés et jetés en prison.

Comment se sont déroulés vos premiers temps d'incarcération ?

On a été interrogé par la police politique. Ils voulaient tout savoir : les gens que l'on connaissait, notre réseau militant, etc. On nous insultait et nous frappait. De notre côté, durant les interrogatoires, on est toujours restés sur nos positions et sur la légitimité que nous avions à nous opposer à la politique du régime et aux conséquences dramatiques de la hausse des prix sur la population. On nous a entassés dans une cellule où il y avait déjà 50 personnes pour un espace de 15 m². Il n'y avait pas de lit, pas d'eau et un trou en guise de toilette. Sans porte, bien évidemment. Nous dormions sur le sol. On nous interdisait toute promenade ou activité sportive. La nourriture était toute bonnement infecte. Le manque d'hygiène était tel que nous avons attrapé des maladies de peau. Nous avions droit à une douche par semaine. Dans un premier temps, les visites n'étaient autorisées qu'à nos femmes ou mères, et cela une demi-heure par semaine.

Nous avons donc entrepris de nous mettre en grève de la faim afin d'améliorer nos conditions de détention : nous revendiquions d'être traités et considérés comme des prisonniers politiques et non comme des prisonniers de droit commun. Ce que les autorités ont toujours refusé. Nous demandions surtout, face à l'arbitraire de notre détention, notre libération immédiate.

Comment s'est organisée la mobilisation pour demander votre libération ?

La mobilisation a été très importante, tant au plan local (Sefrou et dans tout le territoire marocain) qu'international. L'AMDH, qui compte 8000 militants, a multiplié les rassemblements et les actions. En Europe, nous avons aussi eu du soutien. Je tiens d'ailleurs à remercier les organisations anarcho-syndicalistes : la CGT (Espagne) et la CNT (France) pour tout le travail qu'elles ont fait. Le 19 février 2008, nous étions libérés, sans qu'un tribunal nous ait jugés ou condamnés. Sortis de prison, nous avons poursuivi notre combat pour la libération de tous les syndicalistes emprisonnés et autres prisonniers d'opinion au Maroc. Le pouvoir sait qu'il ne peut pas acheter notre silence. Quant à moi, je suis prêt à retourner en prison, mais ma lutte pour la dignité et la justice continue plus que jamais. Les chefs d'État, les puissants s'organisent et sont unis contre les peuples. À nous, les exploités, de nous coordonner afin d'atteindre notre but. L'unité des peuples est indispensable.

Propos recueillis par Jérémie • SI CNT

Répression syndicale à Mauritius Telecom

La Telecommunications Workers Union (TWU) a besoin de notre solidarité pour demander la réintégration sans condition aucune de deux syndicalistes, Indiran Carpanen, secrétaire de la TWU, et Raj Rughoonath, président de la Mauritius Telecom Employees Association (MTEA). Voici leur appel à soutien.

Les relations avec la direction de la compagnie ont commencé à se détériorer avec l'avènement de France Télécom comme partenaire stratégique en 2000 avec 40% des actions de la compagnie. Les droits sont constamment attaqués et les libertés syndicales restreintes et bafouées. Depuis 1995, un accord stipule que les salaires et autres conditions de travail soient revus tous les quatre ans. Des accords collectifs ont été signés en 1996, 2000, 2004 et des négociations devaient avoir lieu à partir de juillet 2008. Surprise au début de l'année quand la direction a pris la décision de nommer unilatéralement un commissaire salarial, sans l'accord des syndicats. Mauritius Telecom (MT) nous informe qu'il n'y aura pas de négociations, les syndicats devant soumettre leurs revendications au commissaire, qui à son tour soumettra un rapport à MT, qui décidera éventuellement de la réévaluation de façon unilatérale. La TWU et MTEA ont contesté cette décision au tribunal et ont fait plusieurs conférences de presse. Nous y avons aussi dénoncé France Télécom, qui vampirise la compagnie. Suite à celles-ci, deux syndicalistes ont été démis de leur fonction par MT, sans préavis ni autre procédure légale. Une tentative sérieuse de museler les syndicats, dans une situation où MT veut changer unilatéralement les salaires et autres conditions de travail des employés, où France Télécom est constamment attaquée pour ses abus et son projet de licencier 500 employés sur 1900. Nos deux camarades doivent être réintégrés à leurs postes immédiatement, et des négociations avec les syndicats doivent être ouvertes sans délai !

TUNISIE. Gafsa, la répression s'élargit

Après la criminalisation de la contestation pacifique dans le bassin minier de Gafsa (sud-ouest du pays, voir CS de septembre 2008), le régime despotique tunisien s'attaque à présent à la solidarité des Tunisiens de l'étranger.

Après Essghayer Belkhir (29 ans, résident à Nantes), qui a subi des traitements inhumains et dégradants durant plus d'un mois avant d'être remis en liberté, c'est au tour de Mouhieddine Cherbib, président de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), d'être inculpé par le parquet de Gafsa pour « appartenance à une bande, participation à une entente établie dans le but de préparer ou de commettre un attentat contre des personnes ou des biens » et « distribution, mise en vente, exposition au regard du public, détention en vue de la distribution, de la vente, de l'exposition dans un but de propagande de tracts et de bulletins de nature à nuire à l'ordre public ». Cette accusation infamante honore davantage Mouhieddine Cherbib, qui n'a commis d'autre « crime » que d'avoir exprimé sa soli-

UN CARTABLE POUR LES ENFANTS DES PRISONNIERS DU BASSIN MINIER DE GAFSA EN

TUNISIE
UNE RENTRÉE SCOLAIRE PAS COMME LES AUTRES

La rentrée scolaire aura cette année un goût amer dans la région du Bassin Minier en ébullition depuis le mois de janvier 2008. 160 personnes ont été arrêtées à Redeyef, Metalaoui, Om Laïrayes et Em-Mdhila. Enseignants, étudiants, élèves, chômeurs ont été déjà jugés et croupissent dans les prisons de Gafsa, Sidi Bouzid et Kasserine. Les procès se sont tenus presque toutes les semaines durant la période estivale. D'autres personnes, encore, sont toujours recherchées. Nombre de ces prisonniers de l'emploi et de la dignité ont des familles, des enfants qui reprennent l'école ce 15 septembre. Mais cette rentrée n'aura pas le goût de la fête pour des dizaines de familles. En plus d'un contexte global extrêmement difficile, ces familles de prisonniers sont

privées de leur unique source de revenus et sont victimes de dépenses supplémentaires engagées lors des visites de leurs proches détenus dans les prisons dans d'autres villes.

ADRESSEZ VOS DONS

À L'ORDRE DE « AMORCES - [COMITÉ DE SOUTIEN GAFSA] »,
COMITÉ DE SOUTIEN
À LA POPULATION DU BASSIN MINIER DE GAFSA
C/O FTCR, 3 RUE DE NANTES 75019 PARIS
TEL : 01.46.07.54.04 - FAX 01.40.34.18.15
maghrebsolidarite@mas.eu.org

darité avec ses concitoyens qui subissent, depuis janvier 2008, les pires atrocités qu'un régime puisse infliger à « sa » population : encerclement permanent par l'armée, décès de quatre citoyens victimes de la répression, torture, traitements inhumains et dégradants, emprisonnements arbitraires après des procès iniques qui ont vu, entre autres, Zakia Dhifaoui, enseignante, écoper d'une condamnation à quatre mois de prison ferme suite à une manifestation pacifique organisée par les femmes de la région !

Le Comité de soutien aux habitants du bassin minier* exprime son soutien inconditionnel et indéfectible à M. Mouhieddine Cherbib et exige la libération de tous les prisonniers du mouvement du bassin minier et l'abandon immédiat des poursuites engagées contre tous ceux qui sont en attente d'être « jugés ».

Fred • GT Afrique du SI CNT, d'après le texte du comité

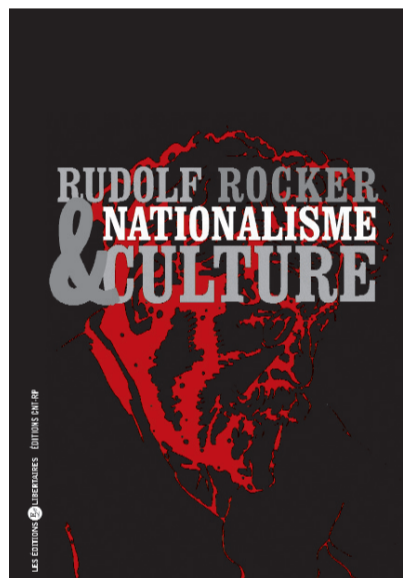
* Dont fait partie la CNT. Plus d'informations disponibles sur le site Internet de la FTCR : www.citoyensdesdeuxrives.eu



NATIONALISME & CULTURE

de Rudolf Rocker

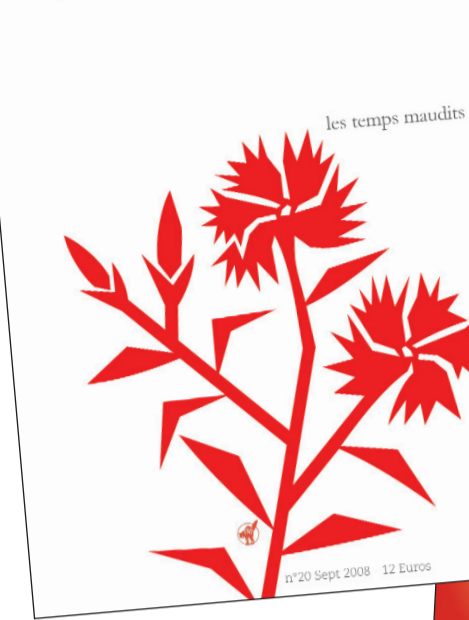
Né en 1873 à Mayence, Rudolf Rocker fut attiré un temps par la social-démocratie avant de s'orienter vers l'anarchisme. Contraint de quitter l'Allemagne, il se réfugia à Paris puis à Londres, où il continua d'exercer sa profession de relieur et fréquenta le groupe d'anarchistes juifs qui éditait la revue *Arbayter Fraynd*. Il revint en Allemagne après l'armistice et, fin 1922-début 1923, participa à la fondation de l'AIT, dont il allait assurer le secrétariat. En mars 1933, peu après l'incendie du Reichstag, il quitte à nouveau son pays natal. Expatrié aux États-Unis, il collabore aux activités du cercle d'ouvriers regroupés autour de la revue *Fraye Arbayter Shtime* et, sitôt commencée la guerre d'Espagne, fait œuvre de solidarité avec ses compagnons espagnols, en rédigeant les brochures *The Truth about Spain* et *The Tragedy of Spain*, et en donnant des conférences sur le territoire nord-américain. Après la Seconde Guerre mondiale, il se détache de la perspective anarcho-syndicaliste et de la « vision prolétarienne du monde » au profit d'une sorte de libéralisme radical.



Mort en 1958, il laisse une œuvre importante dans laquelle deux livres brillent d'un éclat particulier : ses *Mémoires*, qui retracent une trajectoire personnelle qui est aussi celle de l'anarcho-syndicalisme de la première partie du xx^e siècle, et son grand ouvrage théorique, *Nationalisme et culture*. Fruit d'un long travail achevé à la veille de l'incendie du Reichstag, le livre ne sera publié dans sa langue d'origine qu'en 1949, bien après les versions en espagnol et en anglais. Il aura fallu beaucoup plus de temps pour que ce grand livre soit enfin disponible en français. Voici donc réparée l'injustice dont a été victime en France celui qui fut une des têtes les mieux faites du mouvement anarcho-syndicaliste, et c'est avec un grand plaisir – et une grande fierté – que nous mettons à la disposition des lecteurs français une des œuvres les plus précieuses de la pensée libertaire du siècle passé, servie par le rigoureux travail de Jacqueline Soubrier-Dumontel, qui s'était chargée de la version française de *La Tragédie de l'Espagne*.

Éditions CNT-RP et Éditions libertaires, 668 p., 20 € + 3,85 € de frais de port.

“L'Ordinaire est extra !”
autogestion et critique



“L'Ordinaire est extra !”

Les Temps maudits : autogestion et critique



Que sont Les Temps maudits ?
Le congrès CNT de Lyon en 1996 décida la création d'une revue. D'habitude, une revue comporte un comité de rédaction qui pond des articles et qui, éventuellement, sollicite des collaborateurs sur tel ou tel sujet. Dans notre cas, la revue devrait être le reflet des préoccupations et des questionnements des syndicats. Mais que fait-on quand on est en manque d'articles ? Nous avons improvisé dans la foulée.

Commençons par le titre, qui continue à faire grincer des dents : *Les Temps maudits* font référence à un recueil de poésies de Marcel Martinet, proche des syndicalistes révolutionnaires ; l'expression désigne, bien entendu, la société capitaliste actuelle. Des copains avaient pensé faire un dossier sur la littérature prolétarienne, mais il n'est jamais sorti. Continuons par l'équipe rédactionnelle : à une époque, certains voulaient un comité honorifique, avec Noam Chomsky, par exemple... Inutile de dire que l'opposition a été forte ! Depuis le congrès de 2003, le « Comité technique de fabrication, de coordination et de lecture » est exclusivement composé de cénétistes. Les contributions viennent principalement de syndiqués et quelques articles sont signés par des camarades extérieurs. Sur ce plan, nous avons eu des soucis, parce que des conceptions étrangères à la CNT risquaient de passer dans la revue.

Pour revenir aux problèmes des articles venant des syndicats, l'expérience démontre qu'il est très difficile d'obtenir des réponses pour un planning précis. Il a donc fallu parfois rédiger des papiers sur des sujets intéressants, mais certainement moins riches que ce que pouvaient transmettre les camarades sur le terrain. Heureusement, nous nous sommes servi d'articles de camarades étrangers, comme ceux publiés dans la revue *Libre Pensamiento* de la CGT espagnole.

Bref, il nous manque un comité de rédaction capable d'élaborer des dossiers à l'avance pour plusieurs numéros. Il faudrait également une équipe professionnelle chargée d'assurer la révision et la relecture des articles. Ce gros travail ne peut pas reposer sur une seule personne. D'ailleurs, les retards de parution sont directement liés au fait que les articles ne peuvent pas être finalisés (au sens de publiables dans un français à peu près correct) dans les temps. De leur côté, les maquettistes ne sont pas toujours disponibles (obligations familiales, professionnelles et/ou militantes). À ce sujet, nous devons un grand merci à Loïc et Mateo, qui nous ont filé un formidable coup de main quand les maquettistes « réguliers » étaient indisponibles. Depuis quelques numéros, la majeure partie de l'iconographie est l'œuvre d'un excellent illustrateur, mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux

talents, pour varier les plaisirs. Le prix ? Certains copains le trouvent trop élevé, mais pour une revue, c'est correct.

Quel est l'impact des TM dans les syndicats ?

C'est le gros problème de la presse syndicale, que vous connaissez bien au CS : la plupart des syndicats ne disposent pas de mandatés pour la presse. La diffusion est très faible au sein des syndicats et nous devons passer depuis des années par un diffuseur « bourgeois », bien que proche de nos idées. Il existe un risque de tourner en rond, en tout cas en dehors des syndicats, d'où la nécessité d'un virage.

Cautionnez-vous tous les textes publiés, ou est-ce une revue « sans censure » ?

Pour avancer et anticiper sur l'avenir, il est nécessaire d'avoir les coudees franches, tout en restant dans un climat anticapitaliste de lutte de classes. Nous avons justement publié trois contributions essentielles sur l'anarcho-syndicalisme et la CNT : une première dans le numéro 19, « Au-delà du classicisme syndical et révolutionnaire », puis deux articles proposés par des camarades de Poitiers : dans le numéro 21, « Pour une révolution de l'anarcho-syndicalisme » et dans le suivant, « Anarcho-syndicalisme : en finir avec un schéma révolutionnaire obsolète ». Ces articles auraient dû provoquer de multiples réactions et, bizarrement, « les masses prolétaires » demeurent muettes. Concrètement, on ne s'oppose qu'à des articles véhiculant des idées incompatibles avec la CNT, des contributions totalement farfelues ou illisibles.

Comment fonctionnez-vous ?

Le gros problème a été la distance entre les membres de la région parisienne et ceux de province ; il n'a pas été vraiment résolu, car les activités nationales ne réunissent pas forcément tous les membres du comité de rédaction. Internet s'est donc imposé et nous fonctionnons virtuellement, mais très réellement, sur la toile depuis trois ans.

Quels enseignements tirez-vous des TM ?

Franchement, la revue a beaucoup amené comme réflexions sur le travail, sur le revenu minimum garanti, sur le fascisme et l'extrême droite, sur les luttes dans les boîtes (Longwy en 2003, Interior's et CAT au Havre depuis 2005, Malora en 2006). Et il en va de même pour les informations concrètes (la ligne du *Monde diplomatique* en Afrique), les luttes en Argentine, le soja OGM, des interviews de camarades espagnols, ukrainiens et sibériens, etc. Enfin sur la présentation de livres récents et la récupération de notre mémoire (révolution espagnole, lutte armée en Bulgarie), les *TM* ont joué un rôle qu'aucune autre publication n'a assuré.

Quel est le tirage de la revue ?

Nous tirons à 700 exemplaires, dont 200 pour le diffuseur et 350 pour Saint-Étienne, qui assure les expéditions, et nous faisons un dépôt de 60 à la librairie Publico à Paris. Le reste est pour la région parisienne.

Vous sortez un nouveau numéro ?

Exact, le numéro 27 présente notamment un dossier sur l'autogestion et la décroissance, avec des exemples d'expériences autogestionnaires en France et en Argentine. Autrement, un article s'intitule « Georges Sorel et l'éducation » et un autre expose d'une manière très vivante la supercherie de l'Accord de Nouméa, dix ans après sa signature, avec ses conséquences sur la vie en Kanaky aujourd'hui. L'histoire n'est pas oubliée, avec « La grève des charbonniers », un article préfacé par la CNT 76 et publié à l'origine dans *La Vie ouvrière*, en 1910, après la condamnation à mort du syndicaliste Jules Durand. La parution est prévue pour mi-octobre.

Propos collectifs recueillis par A. Presse RP

RENDEZ-VOUS DE FÊTE OUI ! ET DE LUTTES AUSSI !



SOUTIEN AUX ANTIFAS RUSSES, DU 23 AU 29 NOVEMBRE, 7 DATES, 7 VILLES
<http://solidarite.samizdat.net>



8 NOVEMBRE 2008 SALLE DES FÊTES DE YENNE, POUR LA CNT 73



BIOMÉTRIE ... CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALISÉ ... BIOMÉTRIE

En 2004, les industriels de micro-électronique (Gixel) publiaient leur *Livre bleu* conseillant au gouvernement de faire accepter la biométrie par le conditionnement des plus jeunes et prescrivant une « éducation dès l'école maternelle ». Dès 2005, cette propagande par les faits se matérialisait sous forme de bornes biométriques à l'entrée des cantines scolaires, notamment au lycée de Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne. Le 17 novembre 2005, des clowns munis de tracts et de marteaux faisaient irruption dans ce lycée, cassaient les machines biométriques et s'expliquaient auprès des élèves présents. Trois personnes ont été arrêtées, condamnées à trois mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende et dommages et intérêts.

Depuis, la biométrie s'impose peu à peu comme moyen de gestion électronique des humains, s'intégrant aux équipements de sécurité, aux objets de consommation, aux passeports, et bientôt à notre carte d'identité... Le principe de la biométrie est l'enregistrement de données corporelles dans des ordinateurs, ce qui fait en soi froid dans le dos. Et les papiers d'identité biométriques vont clairement dans le sens d'un recoupement des différentes bases de données (physiques et administratives) disponibles sur les individus. Mais force est de constater que jusqu'ici, la diffusion de cette nouvelle technologie n'a rencontré ni difficulté pratique majeure ni opposition organisée d'ampleur. Les premières bornes ont trouvé des acheteurs empressés (proviseurs, syndics, etc.), encouragés par les pouvoirs publics et leurs subventions.

Ne nous voilons pas la face : il existe une demande sociale en faveur de ce type de contrôle, réputé infaillible. Et

comme pour les GPS ou les caméras de surveillance, cette demande n'émane malheureusement pas que des flics et des patrons. Nous sommes partout riviés à nos portables, ce qui permet à la police de toujours nous localiser. On peut aussi retracer la journée du citoyen moderne grâce à sa carte bleue, son pass Navigo, la consultation de son courrier électronique. La dure réalité est que nous avons déjà accepté dans ses grandes lignes une société de contrôle. L'arrivée de la biométrie constitue moins une rup-



ture qu'un révélateur : révélateur des empiètements déjà opérés par l'État et le marché sur les existences individuelles, avec notre consentement voire notre contentement ; révélateur d'un projet politique, qui est de faire de l'humain un produit industriel comme un autre. Comme n'importe quelle marchandise dont il faut assurer la traçabilité,

il sera géré par ordinateur, grâce à des puces, des capteurs et des bases de données en réseaux. Aboutissement logique d'une trajectoire technique qui a vu l'informatique prendre une place gigantesque dans l'infrastructure capitaliste de production et d'échange, et dans nos vies.

Tantôt au nom de la menace terroriste, tantôt simplement parce que « c'est plus pratique comme ça », les bureaucraties petites et grandes, étatiques ou marchandes, ne cessent de soumettre les espaces de la vie commune à leurs propres critères : rien ne doit entraver le flux de l'économie ; rien ne doit obscurcir la transparence du contrôle.

Le langage et le rapport sensible, trop ambigus, sont évacués au profit de la surveillance électronique. La gestion des populations s'automatise et devient à elle-même sa propre fin. Conformément aux pires anticipations cybernétiques, il semble de plus en plus admis que l'existence n'est qu'un prétexte à la production et à la circulation de l'information. C'est ce que rend possible la biométrie, en faisant de la vie elle-même la matière première de sa version artificielle et programmable.

L'opposition à l'identification électronique doit désormais dépasser la préoccupation de quelques cercles d'amis, personnalités et associations. Nous appelons en conséquence à un large soutien des trois inculpés de Gif, y compris sous la forme la plus triviale, à savoir donner de l'argent pour les aider à faire face à leurs frais d'avocat. Que toutes les personnes qui expriment ainsi leur solidarité s'approprient cette question.

Santé-Social RP

Le Cheval noir : 131, rue du Cherche-Midi, 75015 Paris (chèques à l'ordre du Cheval noir).



Pour des services d'utilité publique autogérés et égaux

Nous sommes régulièrement amenés à défendre les services publics. Pourtant cette notion est très liée à une forme d'organisation sociale et politique autoritaire. Loin de correspondre à un projet autogestionnaire, la création des services publics a largement œuvré à déposséder le mouvement ouvrier de ses capacités d'initiatives et d'entraide, au profit de la délégation et de l'assistantat¹. Comme le précise Serge Halimi, « la régulation du capitalisme par l'État ne doit rien à une générosité des classes possédantes. Le capital a dû, pendant un temps, faire des concessions, s'il voulait éviter l'explosion² ». Des concessions d'ailleurs bien imparfaites, car les services publics fonctionnent trop souvent au bénéfice des classes sociales les plus

favorisées : sélection scolaire, santé hors de portée des petites bourses et, dans les transports, une répression tellement féroce qu'elle mène les plus pauvres en prison³.

Centralisme et hiérarchie

« Actuellement il suffirait, face à un mouvement insurrectionnel, de couper l'alimentation au départ de quelques centrales pour plonger des villes ou des régions séditeuses dans l'obscurité. Car on touche ici au cœur de la question : l'État est fondamentalement une machinerie militaire, centralisée, hiérarchisée et excluant tout débat ouvert au profit de la décision secrète. Et le fameux service public issu du compromis de 1946 n'a jamais

cessé de fonctionner sur ce mode⁴. » Si les fonctionnaires « bénéficient » de la sécurité de l'emploi⁵, ils sont pour la plupart soumis à l'obéissance hiérarchique. Le nombre assez faible de mouvements de grève et la relative indifférence des personnels face aux attaques actuelles témoignent du fait que ces derniers sont habitués à ce que les décisions qui les concernent leur

échappent. Et les évolutions actuelles légitiment des pratiques managériales⁶, qui accentuent l'individualisation, la performance et l'infantilisation des agents.

L'absence de projet commun

Ces évolutions renforcent l'opposition entre usagers⁷ et salariés. Dans les médiathèques municipales, les mesures répressives se multiplient : pénalités de retard, système antivol, vigiles à l'entrée, exclusion, etc. Les règlements intérieurs dans de nombreux services publics, qui se résument bien souvent à une liste d'interdictions, sont également révélateurs de cette défiance de l'institution vis-à-vis des usagers. Ce type de relation est lié à l'absence de projet commun. La loi de l'offre et de la demande, ainsi que le résultat après investissement dictent de plus en plus nos pratiques, calquées sur celles des entreprises du CAC 40.

Construisons l'alternative

Il ne s'agit pas ici de négliger les conséquences qu'entraîne la disparition actuelle des services publics au profit de la privatisation et surtout de la marchandisation croissante de tous les rapports humains. Bien au contraire, il s'agit d'anticiper sur de véritables alternatives qui puissent être réellement au bénéfice de tous. Par exemple, depuis quelques années, à Paris, plusieurs usagers des transports en commun, tous membres du collectif RATP⁸, ont mis en œuvre une mutuelle de sans tickets. Cette caisse permet de rembourser les frais d'amendes des adhérents qui ont


décidé d'avoir un accès gratuit aux transports. Car l'autogestion commence par là : décider plutôt que d'être consultés.

L'État se fiche de nos conditions de vie. La solitude, la pauvreté et la difficulté de vivre de beaucoup d'entre nous sont là pour en témoigner. Pour que le cours de nos existences nous échappe moins, prenons-les en main.

Emmanuelle ✨ Santé-Social RP

1. Voir : « Instruire pour révolter, Fernand Pelloutier et l'éducation », Grégory Chambat, *Brochure syndicaliste* n° 12, Éditions CNT-RP.
2. *Le Grand bond en arrière*, Serge Halimi, Fayard.
3. Depuis la loi de sécurité quotidienne de 2001, le fait de cumuler plus de dix amendes non payées sur une durée de douze mois est passible de six mois de prison et de 7 500 euros d'amende.
4. Citation d'un article intitulé « Au service du public », d'Alèssi Dell'Umbria, extrait du dossier sur les services publics de la brochure *Offensive libertaire et sociale*, n° 5, janvier 2006.
5. Une sécurité somme toute relative, car les fonctionnaires n'échappent aux risques de sanctions disciplinaires, voire de radiation, s'ils ne se soumettent pas aux devoirs qui régissent leur statut.
6. Voir « La modernisation de l'évaluation dans la fonction publique territoriale : véritable entreprise de dressage des fonctionnaires », *La Sociale!*, n° 8, mars 2007.
7. Nous revendiquons le terme d'usager plutôt que celui de client. Pourtant, comme le réclame Geneviève Patte, ancienne bibliothécaire à la bibliothèque la Joie par les livres à Clamart, nous pourrions plutôt défendre la notion de membre ou d'adhérent, bien plus proche d'un projet autogestionnaire.
8. Réseau pour l'abolition des transports payants (RATP), 145, rue Amélot, 75011 Paris. <http://ratp.samizdat.net> ; gratuit@samizdat.net

LE COMBAT SYNDICALISTE
Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Abonnements Voir le coupon ci-contre
Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse
L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres est effectué par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.

LA RÉDACTION
Le prochain numéro du <i>Combat syndicaliste</i> sortira aux alentours du 5 novembre.
Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.


EDVIRSP OU EDVIGE 2.0



Ce 1^{er} juillet, par un simple décret, le gouvernement a révélé à la population française l'horreur du système que l'État met en place depuis que la fin de l'URSS a laissé le monde occidental sans l'ennemi n° 1 qui était jusque-là le « communiste » criminalisé, les « rouges », caricature facile pour dénigrer tous ceux qui voulaient changer la société. Edvige était née. Par un second décret, transmis à la Cnil le 19 septembre, Edvige devient Edvirsp (Exploitation documentaire et valorisation de l'information relative à la sécurité publique), version édulcorée, mais tout aussi dangereuse. Sans même parler de Cristina, sa petite sœur classée secret défense.

Le fichier Edvige prévoyait de fichier les mineurs de plus de 13 ans « susceptibles de troubler l'ordre public », et « les personnes ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, ou jouant un rôle institutionnel, économique, social ou religieux ». On le voit bien, tout le monde était concerné. Tous ? On imagine mal la police renseigner les fiches des barons du Medef, pourtant capables de ruiner une région entière par un licenciement boursier, ou le sinistre Sarkozy pourtant capable de déclencher des émeutes par son simple mépris des jeunes de cité affiché dans les médias. Évidemment, ces gens qui imposent l'ordre, leur ordre, ne peuvent être suspectés de le troubler. Avec Edvirsp, nouveau nom d'Edvige, il s'agit toujours de surveiller toute personne ou groupe qui peut à un moment ou à un autre aller à l'encontre de cet ordre parce qu'il les exclue, les licencie, les réprime, les marginalise...

Et ce qui choque dans Edvirsp, c'est que tout le monde est potentiellement concerné. Ce fichier révèle au grand jour l'horreur d'un système qui, depuis des années, pose les moyens technologiques d'une dictature totalitaire en construction et attend l'événement (attentat, guerre, émeutes) capable de plonger dans une peur panique une population anesthésiée de consommation et de télévision et qui appellera au secours une main de fer. Jusqu'ici, la manipulation sécuritaire fonctionnait tant bien que mal, on mettait le focus sur certaines populations désignées comme menaces par les gouvernements et les médias : immigrés, musulmans souvent assimilés aux terroristes, délinquants sexuels, jeunes de cité, prisonniers, et dernièrement... anarchistes, afin de faire croire au reste de la population qu'elle n'était pas surveillée mais au contraire protégée d'individus présentés par les médias comme rodant autour de nous prêts à nous envahir ou à nous égorger, véritable caricature moyenâgeuse du brigand, de l'assassin, du voleur de poules. Le but étant de détourner l'attention des vrais auteurs de violence : l'économie et l'État.

C'est pourquoi peu de gens s'étaient soulevés quand la gauche a commencé à lâcher les chiens : n'est-ce pas Michel Rocard qui a créé le fichier étendu et officialisé aujourd'hui par le fichier Edvirsp ? Puis en 2001, quand Jospin créait le fichage ADN, soi-disant réservé aux délinquants sexuels, et qui aujourd'hui peut être utilisé pour avoir volé un paquet de chewing-gums ? Les mesures antiterroristes sont maintenant étendues aux opposants radicaux par une circulaire antianarchiste du ministère de la Justice. Le fichier Eloi fiche tous les étrangers et toute personne qui les côtoie. Les taser, les flash-balls, les policiers infiltrés, les bandes de la bac... et s'il est possible de hiérarchiser dans cette accumulation d'horreurs, la pire des mesures à combattre serait la rétention de sûreté, qui permet à l'État de garder en prison une personne sans limites s'il juge qu'il est « susceptible » de recommencer.

Toutes ces mesures font partie d'un tout : les dirigeants économiques et politiques savent que le capitalisme craque déjà, et peut craquer à tout moment, provoquant la révolte de millions de personnes. Sauver l'ordre social passerait alors par une violence considérable, et le but de ces mesures est d'entourer le plus possible les individus dans des dispositifs de contrôle qui se refermeront sur eux comme un piège au premier signe de révolte, afin d'éviter toute extension de celle-ci. Dénoncer Edvirsp aujourd'hui est nécessaire, car c'est la première grosse erreur du système sécuritaire, puisqu'il révèle enfin à la population que tout le monde peut-être fiché, arrêté arbitrairement, mis sur écoute, violenté par les forces de l'ordre... Mais ce ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, et tout le monde doit prendre conscience que la peur qu'on nous injecte à chaque journal télévisé, à chaque « allocution » d'un ministre, est un poison qui nous divise, et qu'à chaque fois qu'on abandonne une population à la violence de l'État qui prétend nous protéger des immigrés, des prisonniers, des jeunes, etc., on se retrouve soi-même de plus en plus surveillé par les outils de contrôle et de répression créés sous ce prétexte. Ceux qu'on cherche à protéger, ce ne sont pas les bons petits Français qui rentrent chez eux le soir, et qui paient leur carte Orange, non, ce sont les spéculateurs, les grandes fortunes boursières et les patrons, et surtout l'économie capitaliste qui doit leur assurer des profits permanents, coûte que coûte, et pour qui tout mouvement de grève, de révolte exprimée dans la rue, constitue une menace pour leur pouvoir et leurs profits. Il est temps maintenant de stopper cette évolution sécuritaire du système, et d'affirmer haut et fort les vraies préoccupations sociales de l'écrasante majorité de la population qui subit la régression sociale permanente qu'on lui impose.

Luté Cévivre Santé-Social RP

LE COLLECTIF « NON A EDVIGE » APPELLE À L'ORGANISATION CE 16 OCTOBRE, PARTOUT EN FRANCE, DE RASSEMBLEMENTS CITOYENS DEVANT LES PRÉFECTURES POUR RÉCLAMER LE RESPECT DES DROITS DÉMOCRATIQUES FONDAMENTAUX.



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30€ (soutien), 22€ (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

➔ ABONNEMENT GRATUIT

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.